

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 16, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9:04 a.m. [ET] to study Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaw Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am Chair of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples.

I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and provinces or territory.

Senator Arnot: Good morning, I'm Senator David Arnot from Treaty 6 territory, Saskatchewan.

Senator Hartling: Good morning, I'm Senator Nancy Hartling from New Brunswick.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Treaty 7.

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia, Treaty 6 territory.

Senator Audette: [Indigenous language spoken] Michèle Audette, Quebec. [Indigenous language spoken]

The Chair: Thank you, senators. We have Senator Mary Jane McCallum joining us this morning as well. Welcome, Senator McCallum.

Today, we will continue the committee's study on Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 16 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 9 h 4 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Le sénateur Brian Francis (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je tiens d'abord à souligner que nous sommes rassemblés sur le territoire ancestral non cédé de la nation algonquine anishinabe, qui abrite aujourd'hui de nombreuses autres Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'ensemble de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur micmac Brian Francis d'Epekwitk, aussi connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Avant de commencer notre réunion, j'aimerais demander aux membres du comité de se présenter en indiquant leur nom et leur province ou territoire.

Le sénateur Arnot : Bonjour, je suis le sénateur David Arnot et je suis originaire du territoire visé par le Traité n° 6, en Saskatchewan.

La sénatrice Hartling : Bonjour, je suis la sénatrice Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, du territoire visé par le Traité n° 7, en Alberta.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, de la Nouvelle-Écosse, Mi'kma'ki .

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, du territoire visé par le Traité n° 6, en Colombie-Britannique.

La sénatrice Audette : [mots prononcés dans une langue autochtone] Michèle Audette, du Québec [mots prononcés dans une langue autochtone].

Le président : Je vous remercie, chers collègues. Nous accueillons également aujourd'hui la sénatrice Mary Jane McCallum. Merci de votre présence, sénatrice McCallum.

Aujourd'hui, nous poursuivons l'étude du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Before we begin, I would like to ask everyone to please keep your exchanges as brief as possible. Due to time limitations, each senator will have five minutes to ask a question and receive an answer. We will give priority to committee members and then move to other colleagues if time permits. If there is time, we will begin a second round.

I would now like to introduce our first panel of witnesses. From the Federation of Sovereign Indigenous Nations, Bobby Cameron, Chief; from the Assembly of Manitoba Chiefs, Grand Chief Cathy Merrick; and from the Nishnawbe Aski Nation, Darlene Angeconeb, Representative on the S.A.F.E. Council.

Thank you all for joining us today. Each witness will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session. In an effort to be fair to all and work within the time limitations, once the four-minute mark is reached, I will hold up this sign to give you an idea that you have one minute left before your time is up.

I will now invite Chief Cameron to give his opening remarks.

Bobby Cameron, Chief, Federation of Sovereign Indigenous Nations: Good morning to each and every one of you. We thank God our Creator for a beautiful day. [Indigenous language spoken]

I greet each and every one you, senators in the room, witnesses and everybody else. We thank God our Creator for a beautiful day. I would like to give a quick recognition to the witnesses that are here this morning. We thank them all — Cathy, Darlene, Cassidy and Anna Betty. The majority are women. There's no comparison to the power of our women. Recently, we celebrated Mother's Day internationally, so another Happy Mother's Day on behalf of our federation and our families here in our region. I thank you all.

We're having a very important discussion here to do with some of the recommendations coming from our perspective on how this reconciliation act is going to work — and how it will not work. To put it in a nutshell, senators and everyone in attendance, my comments are not going to take five minutes. To have inclusion, to have our knowledge keepers and our elders, those are the true experts in the area of language and culture. Each and every one of those individuals from our treaty regions — treaty territories — will help you and guide you to where it is that you want to go with this important topic. Each and every one of those knowledge keepers have been guided through thousands of years of oral teachings. You just can't learn that in a classroom. What those knowledge keepers and elders

Avant de commencer, je voudrais demander à tout le monde de faire en sorte que nos échanges soient aussi brefs que possible. En raison des contraintes de temps, chaque sénateur disposera de cinq minutes pour poser une question et recevoir une réponse. Nous accorderons la priorité aux membres du comité et passerons ensuite à d'autres collègues si le temps le permet. Enfin, s'il nous reste du temps, nous entamerons une deuxième série de questions.

J'aimerais maintenant présenter notre premier groupe de témoins : Bobby Cameron, chef de la Fédération des nations autochtones souveraines; Cathy Merrick, grande cheffe de l'Assemblée des Chefs du Manitoba; Darlene Angeconeb, représentante du conseil S.A.F.E, Première Nation Nishnawbe Aski.

Je vous remercie tous de vous être joints à nous aujourd'hui. Chaque témoin pourra faire une présentation d'environ cinq minutes, qui sera suivie d'une séance de questions et de réponses. Dans un souci d'équité et de respect du temps imparti, une fois les quatre minutes écoulées, je vais brandir ce panneau pour vous indiquer qu'il ne vous reste qu'une minute avant la fin de votre temps de parole.

J'invite maintenant le chef Cameron à présenter ses observations préliminaires.

Bobby Cameron, chef, Fédération des nations autochtones souveraines : Bonjour à tous et à toutes. Nous remercions Dieu, notre Créateur, pour cette belle journée. [mots prononcés dans une langue autochtone]

Je tiens à saluer chacun et chacune d'entre vous, les sénateurs présents dans la salle, les témoins et toutes les autres personnes. Nous remercions Dieu, notre Créateur, pour cette si belle journée. J'aimerais aussi saluer et remercier rapidement les témoins présents ce matin : Mmes Merrick, Angeconeb, Caron et Achneepineskum. Vous aurez remarqué que la majorité de nos témoins sont des femmes. Le pouvoir de nos femmes est sans commune mesure. Récemment, nous avons célébré la fête des Mères à l'échelle internationale, alors je vous souhaite à toutes une bonne fête des Mères au nom de notre fédération et de nos familles ici dans la région. Je vous remercie tous et toutes.

Nous menons aujourd'hui une discussion très importante concernant nos recommandations sur la manière dont ce projet de loi pourrait fonctionner, et sur certaines de ses lacunes. Je tiens à mentionner, mesdames et messieurs les sénateurs, que mes commentaires ne prendront pas cinq minutes. Nos anciens et nos gardiens du savoir sont les véritables experts dans le domaine de la langue et de la culture, et saurons nous aider dans ce processus d'inclusion. Chacune de ces personnes issues de nos régions visées par un traité pourra vous aider et vous guider vers l'objectif que vous vous êtes fixé dans le cadre de cet enjeu important. Chaque gardien du savoir a été guidé par des millénaires d'enseignement transmis oralement. Le genre de connaissances que possèdent nos gardiens du savoir ne peut pas

know, you can't learn in a classroom or university. It is absolutely crucial. It is vital.

I have some questions too. I don't know how many individuals you are going to appoint to this reconciliation team, when it starts and whether it is a paid position. There are so many questions that we need to get answered as well.

My recommendation is that senators and others who are making the decisions take the advice and direction from our regions. One of my biggest recommendations is to include and appoint our knowledge keepers from different treaty territories and from the different language dialects across Canada. Those are the true experts who understand our language and culture and who have been around many decades. We thank each and every one of them for their kindness, patience and unconditional love. We hold our elders in high regard. Each time we lose one, it's like losing a library; you lose their expertise, their company and their education like a library would provide. It's all here.

Those are my remarks. Thank you for inviting me to share a few comments from our region here at the Federation of Sovereign Indigenous Nations. This is an important discussion. Let's continue to move forward on this item. Really, again, I stress the importance of appointing our knowledge keepers, our elders and to really make it an equal board — an equal appointment where you have men and women represented. It's important that we do that.

Thank you for listening to me. Those are my comments this morning. I look forward to hearing the other witnesses.

The Chair: Thank you, Chief Cameron. I will now invite Grand Chief Merrick to give her opening remarks.

Cathy Merrick, Grand Chief, Assembly of Manitoba Chiefs: [Indigenous language spoken]

Good morning. I bring greetings to you from the Assembly of Manitoba Chiefs, where 22% of the national Indigenous population is in Manitoba. This morning, I am here to speak to Bill C-29, which will enact a national council for reconciliation.

The Assembly of Manitoba Chiefs, or AMC, supports actions that will ensure that the Truth and Reconciliation Commission's Calls to Action are implemented, monitored and evaluated.

s'apprendre dans une école ou une université. Il est fondamental de le comprendre.

J'ai également quelques questions. J'ignore combien de personnes vous allez nommer au sein de cette équipe de réconciliation et s'il s'agira de postes rémunérés. Je ne sais pas non plus à quel moment cette équipe sera mise sur pied. Il y a tant de questions par rapport auxquelles nous espérons recevoir des réponses.

Ma recommandation est que les sénateurs et les autres décideurs suivent les conseils et les orientations des représentants de nos régions. L'une de mes principales recommandations est d'inclure à la table des décisions les gardiens du savoir issus des différents territoires visés par des traités, ainsi que des locuteurs des différentes langues autochtones du Canada. Les gardiens du savoir sont de véritables experts qui comprennent nos langues et notre culture, et ce, depuis des décennies. Nous remercions d'ailleurs chacun d'entre eux pour leur gentillesse, leur patience et leur amour inconditionnel. Nous tenons nos aînés en haute estime. Chaque fois que nous en perdons un, c'est comme si nous perdions une bibliothèque; nous perdons à la fois leur expertise, leur éducation et leur compagnie. Tout cela est rassemblé dans une même personne.

Voilà pour ce qui est de mes remarques. Je tiens à vous remercier de m'avoir invité à titre de représentant de la Fédération des nations autochtones souveraines. La discussion que nous avons en ce moment est très importante. Continuons de progresser vers la réconciliation. Une fois de plus, j'insiste sur l'importance de nommer certains de nos aînés et de nos gardiens du savoir à la table de décision. Je recommande également que le conseil respecte la parité hommes-femmes, c'est important.

Voilà l'essentiel de ce que j'avais à dire aujourd'hui. Je vous remercie de votre attention, et j'ai hâte d'entendre les autres témoins.

Le président : Je vous remercie, chef Cameron. J'invite maintenant la grande cheffe Merrick à présenter ses observations préliminaires.

Cathy Merrick, grande cheffe, Assemblée des Chefs du Manitoba : [mots prononcés dans une langue autochtone]

Bonjour à tous. Je vous salue de la part de l'Assemblée des Chefs du Manitoba, l'ACM. Par ailleurs, je rappelle que 22 % de la population autochtone au Canada se trouve au Manitoba. Aujourd'hui, je suis venu témoigner à propos du projet de loi C-29, qui prévoit la création d'un conseil national pour la réconciliation.

L'ACM appuie les mesures qui garantiront la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Néanmoins, nous sommes déçus de

However, we are disappointed with the approach that has been taken and call upon the federal government to do better.

Truth and Reconciliation Commission Call to Action 53 called upon Parliament, in consultation and collaboration with Aboriginal peoples, to enact legislation to establish a national council as an independent, national oversight body. The AMC is not a rights holder, but Parliament did not engage or collaborate with the AMC, and we are unaware of the federal government consulting or collaborating with First Nations in Manitoba.

The Assembly of Manitoba Chiefs has a number of concerns regarding this bill. For the purpose of this presentation, I will focus on AMC's five main concerns, which I believe can be addressed through amendments to the bill.

The federal government is touting this council as being Indigenous-led. AMC takes issue with this statement, as the council cannot truly be led by Indigenous peoples when it is unilaterally established by an act of Parliament. The AMC believes that the council should have been developed by way of an agreement between Canada and First Nations governments. I strongly believe as well that our knowledge keepers and our elders are the teachers. They are the teachers of the language. They carry the history for generations on behalf of our people.

The terms this council seems to establish are pan-Indigenous in scope. The AMC continues to advocate for a distinctions-based approach that rightfully acknowledges the unique position of First Nations as treaty partners with the Crown and as the original inhabitants of the land that is now called Canada.

Regarding the composition of the board, AMC is concerned that the council is at risk of not reflecting the regional or diverse differences of First Nations. There is no requirement for a minimum number of First Nations directors, and there is no requirement for a First Nations director from Manitoba. Nor is there a requirement to reflect the diversity of First Nations in Manitoba, being Anishinaabe, the Dene and the Dakota people.

While the bill requires at least two thirds of the directors to be Indigenous persons, I would like to emphasize that there are no safeguards in this bill to ensure that individuals who have self-identified as having Indigenous heritage but have no connection to a First Nation or Indigenous nation are not included in this requirement. The issue of self-identification continues to affect First Nations' interests, and AMC would like assurances that only rights holders would be considered as directors for the purpose of clause 11 of the bill.

l'approche adoptée par le gouvernement fédéral, et nous lui demandons de faire mieux.

L'appel à l'action 53 de la Commission de vérité et réconciliation exhorte le Parlement, en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones, d'adopter une loi visant à établir un conseil national, lequel serait un organisme national et indépendant de surveillance. L'ACM n'est pas un détenteur de droits, et le Parlement ne s'est pas engagé à collaborer avec nous. De même, nous ne savons pas si le gouvernement fédéral a mené des efforts de consultation et de collaboration avec les Premières Nations du Manitoba.

L'ACM a un certain nombre de préoccupations par rapport à ce projet de loi. Pour les besoins de cette présentation, je vais me concentrer sur nos cinq principales préoccupations, qui, à mon avis, peuvent être résolues en apportant des amendements au projet de loi.

Le gouvernement fédéral présente ce conseil comme étant dirigé par des Autochtones. L'ACM conteste cette affirmation, car le conseil ne peut pas être véritablement dirigé par les peuples autochtones s'il a été créé unilatéralement par une loi votée au Parlement. L'ACM estime que le conseil aurait dû être mis sur pied par l'entremise d'un accord entre le Canada et les gouvernements des Premières Nations. Je crois fermement que nos aînés et nos gardiens du savoir sont de précieuses sources d'enseignements; ils enseignent nos langues et transmettent notre histoire de génération en génération.

Les termes que ce conseil semble établir ont une portée panautochtone. L'ACM continue de plaider en faveur d'une approche fondée sur les distinctions entre les groupes autochtones, et qui reconnaît à juste titre la position unique des Premières Nations en tant que partenaires de traités avec la Couronne et en tant qu'habitants originels du territoire qui s'appelle aujourd'hui le Canada.

En ce qui a trait à la composition du conseil d'administration, l'ACM craint que le conseil ne reflète pas les différences régionales et diverses des Premières Nations. À l'heure actuelle, on n'exige pas d'avoir un minimum d'administrateurs issus des Premières Nations ni d'avoir un minimum d'administrateurs originaires du Manitoba. Il n'existe également pas d'obligation de refléter la diversité des Premières Nations au Manitoba, à savoir par exemple les Anishinabes, les Dénés et les Dakotas.

Par ailleurs, bien que le projet de loi exige qu'au moins les deux tiers des administrateurs soient des personnes autochtones, j'aimerais souligner qu'il n'existe aucune garantie pour s'assurer que les personnes qui se sont identifiées comme ayant un héritage autochtone, mais qui n'ont aucun lien avec une Première Nation ou une nation autochtone ne soient pas incluses. La question de l'auto-identification continue d'affecter les intérêts des Premières Nations, et l'ACM aimerait avoir l'assurance que seuls les détenteurs de droits pourront être considérés pour un poste d'administrateur aux fins de l'article 11 du projet de loi.

The AMC also takes issue with the fact that the council must table a report in Parliament each year, but is not required to table it with First Nations governments. That needs to be looked at to ensure that First Nations governments and First Nations have an opportunity to look at the document as well.

We are concerned that this council will not support the distinct interests of First Nations governments in Manitoba. For the council on reconciliation to be successful, it must reflect and recognize the distinct needs and requirements of First Nations in Manitoba and report to First Nations governments.

Those are the issues that we have brought back and are presenting to this committee. There are additional questions that we have. How important is land to reconciliation? How important is the nation-to-nation relationship to reconciliation? I will leave those questions with you.

I am so grateful that I was able to be here to speak on behalf of all our people on Turtle Island.

[Indigenous language spoken]

The Chair: Thank you, Grand Chief Merrick. I will now invite Ms. Angeconeb to give her opening remarks.

Darlene Angeconeb, Representative on the S.A.F.E. Council, Nishnawbe Aski Nation: Good morning and greetings to all the members of the committee. I am happy to be appearing on behalf of the Nishnawbe Aski Nation, also referred to as NAN, to share with you our perspectives on Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

My name is Darlene Angeconeb, and I am from Lac Seul First Nation in northwestern Ontario. I am a survivor of the Pelican Lake Indian Residential School, which was located near Sioux Lookout, Ontario. I am a member of the NAN Survivors and Family Empowerment Council, or S.A.F.E. Council, and Chair of the Municipality of Sioux Lookout's Truth and Reconciliation Committee.

Nishnawbe Aski Nation is a political advocacy organization representing 49 First Nations communities and encompasses a land mass that is two thirds of the province of Ontario. NAN represents the legitimate socio-economic and political aspirations of its members to all levels of government to allow self-determination while establishing spiritual, cultural, social and economic independence.

L'ACM conteste également le fait que le conseil doit présenter un rapport au Parlement chaque année, mais qu'il ne soit pas tenu de le présenter également aux gouvernements des Premières Nations. Il convient d'étudier cet enjeu afin de s'assurer que les gouvernements des Premières Nations puissent également avoir accès à ce rapport.

Nous craignons que le conseil ne défende pas les intérêts des gouvernements des Premières Nations au Manitoba. Pour que le conseil de réconciliation soit efficace, il doit reconnaître et refléter les besoins distincts des Premières Nations au Manitoba, et être redevable à ses gouvernements.

Telles sont les questions que nous avons soulevées et que nous présentons au comité. Nous avons d'autres questions à poser. Quelle est l'importance du concept de territoire pour la réconciliation? Quelle est l'importance des relations de nation à nation? Je vous laisse répondre à ces deux questions.

Je suis très reconnaissante d'avoir eu l'occasion de comparaître devant le comité pour m'exprimer au nom de tous les habitants de l'île de la Tortue.

[mots prononcés dans une langue autochtone]

Le président : Je vous remercie, grande cheffe Merrick. J'invite à présent Mme Angeconeb à présenter ses observations préliminaires.

Darlene Angeconeb, représentante du conseil S.A.F.E., Première Nation Nishnawbe Aski : Bonjour. Salutations à tous les membres du comité. Je suis heureuse de comparaître au nom de la Première Nation Nishnawbe Aski, qu'on appelle communément la NAN, pour vous faire part de notre point de vue sur le projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Je m'appelle Darlene Angeconeb et je viens de la Première Nation du Lac Seul, dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Je suis une survivante du pensionnat indien de Pelican Lake, situé près de Sioux Lookout, en Ontario. Je fais partie du Conseil des survivantes et de l'autonomisation des familles de la NAN, qu'on appelle aussi le conseil S.A.F.E., en plus d'être présidente du Comité de vérité et de réconciliation de la municipalité de Sioux Lookout.

La Première Nation Nishnawbe Aski est une organisation de défense des droits de 49 communautés des Premières Nations, dont les terres s'étendent sur les deux tiers de la province de l'Ontario. Elle défend les aspirations socioéconomiques et politiques légitimes de ses membres à tous les ordres de gouvernement afin de permettre l'autodétermination tout en établissant l'indépendance spirituelle, culturelle, sociale et économique.

NAN objectives include implementing advocacy and policy directives received from the NAN chiefs in assembly; advocating to improve the quality of life for the people in the areas of land, education, resources, health, governance and justice; improving the awareness and sustainability of traditions, culture and language of the people through unity and nationhood; developing and implementing policies that reflect the aspirations and betterment of the people; and developing strong partnerships with other organizations.

NAN takes the responsibility to advocate on behalf of its survivors seriously. During the Indian residential school era, there were seven institutions located within or near the NAN territory. They were operated by religious organizations funded by the federal government. Many First Nation children from our communities attended these schools as well as other schools in Ontario and Canada. The children who attended these institutions were forever changed by the devastating harms and abuses and the well-planned attacks on their identity, culture, language and family systems. Some children never made it home, and we remember them and the families they leave behind.

The Indian residential school legacy has left lasting direct and intergenerational trauma and effects on survivors, our people and our communities, which makes it difficult, especially for survivors, to support or believe in reconciliation efforts. When the Truth and Reconciliation Commission of Canada delivered the report in 2015, there was no oversight and accountability mechanism or process put in place to ensure the implementation of the 94 Calls to Action. As a result, there has been very slow progress by the federal government on the Calls to Action that would significantly improve the quality of life and living conditions for First Nations people from the NAN territory.

Regarding the national council for reconciliation and the board of directors, Nishnawbe Aski Nation views the establishment of a national council for reconciliation as a positive step towards advancing reconciliation efforts in Canada. The national council's mandate to monitor and report on the progress, promote public awareness and engage with Indigenous communities aligns with many of NAN's stated priorities.

However, NAN has concerns on how the national council for reconciliation is to be established. In the preamble of Bill C-29, it states, "Whereas the Government of Canada recognizes the need for the establishment of an independent, non-political, permanent and Indigenous-led organization . . ." In order for

Les objectifs de la Première Nation comprennent la mise en œuvre des directives politiques reçues des chefs de la NAN en assemblée; des revendications pour l'amélioration de la qualité de vie du peuple dans les domaines des terres, de l'éducation, des ressources, de la santé, de la gouvernance et de la justice; la sensibilisation aux traditions, à la culture et à la langue du peuple et la lutte pour assurer leur viabilité grâce à l'unité et au nationalisme; l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui reflètent les aspirations du peuple et favorisent l'amélioration de sa qualité de vie; l'établissement de partenariats solides avec d'autres organisations.

La Première Nation Nishnawbe Aski prend la responsabilité de défendre les intérêts de ses survivants au sérieux. À l'époque des pensionnats indiens, il y avait sept établissements situés à l'intérieur ou près du territoire de la Première Nation. Ils étaient administrés par des organismes religieux financés par le gouvernement fédéral. De nombreux enfants des communautés de la Première Nation ont fréquenté ces pensionnats, ainsi que d'autres écoles de l'Ontario et du Canada. Les enfants qui sont passés par ces institutions ont été marqués à tout jamais par les préjugés et les abus dévastateurs qu'ils y ont subis, ainsi que par les attaques calculées contre leur identité, leur culture, leur langue et leurs systèmes familiaux. Certains de ces enfants ne sont jamais rentrés chez eux, mais nous nous souvenons d'eux, ainsi que des familles qu'ils ont laissées derrière eux.

L'héritage des pensionnats indiens a laissé des traumatismes et des effets intergénérationnels directs et persistants sur les survivants, sur notre peuple et sur nos communautés, de sorte qu'il est difficile, surtout pour les survivants, d'appuyer les efforts de réconciliation ou d'y croire. Lorsque la Commission de vérité et réconciliation du Canada a publié son rapport, en 2015, aucun mécanisme de surveillance ou de reddition de comptes n'a été mis en place pour assurer la mise en œuvre des 94 appels à l'action. Par conséquent, le gouvernement fédéral est très lent à donner suite aux appels à l'action qui permettraient d'améliorer le plus la qualité et les conditions de vie des membres des Premières Nations Nishnawbe Aski sur leur territoire.

En ce qui concerne le conseil national de réconciliation et son conseil d'administration, la Première Nation Nishnawbe Aski voit l'établissement d'un conseil national de réconciliation comme un geste positif pour faire progresser les efforts de réconciliation au Canada. Le mandat du conseil national, qui consiste à suivre les progrès et à en faire rapport, à augmenter la sensibilisation du public et mobiliser les communautés autochtones concorde en grande partie avec les priorités établies par la Première Nation Nishnawbe Aski.

Toutefois, la Première Nation Nishnawbe Aski s'inquiète de la façon dont le conseil national de réconciliation sera établi. Dans le préambule du projet de loi C-29, on peut lire ceci : « Attendu que [le gouvernement du Canada] reconnaît la nécessité que soit constitué un organisme indépendant, apolitique et permanent qui

the national council to be independent and non-political, the federal government, through the minister, should have no role in the selection of the first board of directors in clause 8 nor the representatives in clause 12 for the remaining board of directors. Joint selection implies the federal government will have influence in the appointment and work of the board of directors. In order for the national council to be an Indigenous-led organization, the representativeness of the national council's board of directors in clause 12 should state, "shall include Indigenous people," and "to the extent possible" should be removed if the board of directors is to be truly Indigenous-led.

If the national council is to be Indigenous-led, clause 11 implies the composition of the directors would not be fully composed of Indigenous people. NAN is advocating for representation of the national council.

If Minister Miller and Canada want to advance reconciliation with Indigenous people, then Indian residential school survivors must be heard, listened to and lead the process. There can be no reconciliation without justice for Indigenous peoples. Survivors of NAN territory have witnessed and experienced many injustices — the St. Anne's residential school for one. There continues to be no justice for survivors. St. Anne's operated from 1902 to 1976 under the Catholic Church and is one of the horrific Indian residential school institutions. Given this history, it is paramount that the national council is truly independent of government.

Thank you again for inviting Nishnawbe Aski Nation to provide oral submissions, and that is it. If you have any questions, you may ask. Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Angeconeb.

We will open the floor to questions from senators.

Senator Arnot: Thank you to the witnesses for coming today. I'm going to make a couple of observations.

Thank you, Chief Cameron, for reminding everyone about the role that elders should play — certainly for the national council, but perhaps also for the work we're doing here right now. I really appreciate that.

I'm hearing from the Assembly of Manitoba Chiefs that there is significant concern that there was not sufficient consultation in the makeup of this act and in the appointment of persons to sit on the board of directors. There needs to be a spot for the Assembly

doit être dirigé par des Autochtones... » Pour que le conseil national soit indépendant et apolitique, le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre, ne devrait jouer aucun rôle dans la sélection des membres du premier conseil d'administration prévue à l'article 8, ni dans le choix des représentants constituant le conseil d'administration prévu à l'article 12. Cette sélection conjointe sous-entend que le gouvernement fédéral exercera une influence sur la nomination des administrateurs et le travail du conseil d'administration. Pour que le conseil national soit véritablement un organisme dirigé par des Autochtones, l'article 12 sur la représentativité du conseil d'administration du conseil national doit prévoir qu'il « se compose de représentants autochtones », et il faudrait en retirer les mots « dans la mesure du possible ».

On dit que le conseil national doit être dirigé par des Autochtones, mais l'article 11 sous-entend que son conseil d'administration ne se compose pas en totalité d'Autochtones. La Première Nation Nishnawbe Aski réclame un conseil national vraiment représentatif des Autochtones.

Si le ministre Miller et le Canada veulent avancer sur la voie de la réconciliation avec les peuples autochtones, les survivants des pensionnats indiens doivent être entendus, écoutés et diriger le processus. Il ne peut pas y avoir de réconciliation sans justice pour les Autochtones. Les survivants du territoire de la Première Nation de Nishnawbe Aski ont été témoins et victimes de nombreuses injustices — au pensionnat de St. Anne, par exemple. Les survivants n'ont toujours pas obtenu justice. Le pensionnat de St. Anne a été en activité de 1902 à 1976 sous l'égide de l'Église catholique et est l'un des plus horribles pensionnats indiens. Compte tenu de cette histoire, il est primordial que le conseil national soit véritablement indépendant du gouvernement.

Je vous remercie à nouveau d'avoir invité la Première Nation de Nishnawbe Aski à témoigner verbalement devant le comité. C'est tout. Si vous avez des questions, vous pouvez les poser. Merci.

Le président : Merci, madame Angeconeb.

Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

Le sénateur Arnot : Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui. Je vais faire quelques observations.

Merci, chef Cameron, d'avoir rappelé à tous le rôle que les aînés devraient jouer — assurément au sein du conseil national, mais peut-être aussi dans le travail que nous faisons ici en ce moment. Je vous en suis très reconnaissant.

L'Assemblée des chefs du Manitoba m'a fait part de son mécontentement quant au fait qu'il n'y a pas eu assez de consultations dans le processus d'élaboration de cette loi et de sélection des personnes qui siégeront au conseil

of Manitoba Chiefs. Certainly, Manitoba needs to be recognized as having an important role to play on the council.

In addition, it seems that the process to create this act did not respect the treaty relationship in a modern context, and some of these things could be fatal flaws in the way this thing was done. Similarly from NAN, there are a lot of concerns about the actual makeup of the board of directors. NAN believes that the Minister of Crown-Indigenous Relations should not be involved in appointing those people, but that NAN should have a role and place.

Do any of the witnesses think that these are fatal flaws and that we should send this back to the House of Commons with a recommendation for further consultation before it moves forward? Or do you want us to move it forward with these concerns being noted and perhaps corrected? That's my general question.

Mr. Cameron: Thank you, senator. I will take the first crack at it.

Here is a recommendation for yourself, Senator Arnot, and others: Have Grand Chief Cathy and Ms. Angeconeb take their position and recommendations back to their leaders and knowledge keepers to discuss them and bring forth a position. That's what we have stated for several decades. Currently, leaders before me and many other leaders all say that the way to get the best solution is to have inclusion from our First Nation perspectives or knowledge keepers. That would probably be a good thing for you senators to do — to have those individuals take back their concerns and to really establish, as I said, a knowledge keepers' council. How many will there be per region? Is it one per region or two per region? These are questions. Let's say Darlene or Cathy or myself each say, "Here is a knowledge keeper from my region."

To see a person on this particular topic being our voice and our representative, knowing that this individual has the trust and confidence of our region and our leadership, would definitely put some comfort level within us.

That's my comment.

Ms. Merrick: Thank you, Chief Cameron, for your observation and recommendation. In terms of the presentation from the Assembly of Manitoba Chiefs, it's all about being included. This whole process should be led by our knowledge keepers and our elders. They are who give us guidance in terms of the work that we want to do in our respective regions. That is one of the recommendations as well.

d'administration. L'Assemblée des chefs du Manitoba doit avoir voix au chapitre. Il est indéniable que le Manitoba doit jouer un rôle important au sein du conseil.

En outre, il semble qu'on n'ait pas respecté les conventions sur relations issues de traités dans un contexte moderne dans le processus d'élaboration de cette loi et que la façon dont les choses ont été faites pourrait constituer une lacune irrémédiable. De même, votre Première Nation a de vives inquiétudes quant à la composition du conseil d'administration. Elle estime que le ministre des Relations Couronne-Autochtones ne devrait pas participer à la sélection des administrateurs, tandis que la NAN devrait avoir son rôle à jouer.

L'un ou l'autre des témoins pense-t-il qu'il s'agit de lacunes irrémédiables et que nous devrions renvoyer le projet à la Chambre des communes en recommandant la tenue d'autres consultations avant d'aller plus loin? Ou voudriez-vous plutôt que nous l'adoptions, mais en soulignant les lacunes afin qu'on puisse peut-être rectifier le tir? C'est ma question générale.

M. Cameron : Merci, sénateur. Je vais ouvrir le bal.

Voici une recommandation pour vous, sénateur Arnot, et pour les autres : que la grande cheffe Merrick et Mme Angeconeb fassent part de leur position et de leurs recommandations à leurs chefs et aux gardiens du savoir afin d'en discuter et de présenter une position. C'est ce que nous réclamons depuis plusieurs décennies. Les chefs qui m'ont précédé et de nombreux autres dirigeants affirment tous que le meilleur moyen de trouver une solution est d'inclure les perspectives des Premières Nations ou des gardiens du savoir. Ce serait probablement une bonne chose pour vous, sénateurs, de faire en sorte que ces personnes expriment leurs préoccupations et qu'on établisse un conseil des gardiens du savoir, comme je l'ai dit. Combien y en aura-t-il par région? Un ou deux par région? Ce sont des questions auxquelles il faut répondre. Disons que la grande cheffe Merrick, Mme Angeconeb ou moi-même propositions chacun la candidature d'un gardien du savoir de sa région.

S'il y avait une personne désignée pour porter notre voix à ce sujet et nous représenter, et que cette personne avait la confiance des gens de la région et de nos dirigeants, cela nous rassurerait sûrement.

Voilà ce que je voulais dire.

Mme Merrick : Merci, chef Cameron, pour votre observation et votre recommandation. En ce qui concerne la position de l'Assemblée des chefs du Manitoba, il s'agit avant tout d'une question d'inclusion. L'ensemble du processus devrait être mené par nos gardiens du savoir et nos aînés. Ce sont eux qui nous guident dans le travail que nous voulons accomplir dans nos régions respectives. C'est également l'une de nos recommandations.

I don't want it to be put aside as notes; I want it to actually be included in discussions moving forward. Thank you, senator, for that question.

Senator Sorensen: Welcome to all of our witnesses. I appreciate all of your comments. I'm going to follow up a bit on Senator Arnot's question and look for more feedback.

My understanding of where we're at right now is the government has suggested in Bill C-29 that there will be 9 to 13 members on this council. They have guaranteed four seats. The rest will be determined somehow — we're not clear. I guess I'm generically asking all of you if you would comment a little bit further.

First of all, to this group, do you believe the Assembly of First Nations, or AFN, represents your members generically? Chief Cameron started to go down the road of maybe what could be done instead, but I guess I'm looking to understand the most efficient way to fix the flaws. When I hear comments like, "Get representation from each region," pardon my ignorance, I don't know how many regions that would be. How many Indigenous leaders and knowledge keepers would need to come together across this nation to try and sort through the flaws we're at today?

In addition, do you believe there is a place for non-Indigenous people on the council? Sorry, really high-level question, but I'll try and get each of you to make a comment. Grand chief, do you want to come in?

Ms. Merrick: Which grand chief?

Senator Sorensen: Sorry, Grand Chief Merrick.

Ms. Merrick: I strongly believe in the terms of reconciliation. Reconciliation is something that is so broad, from actually reaching out to the young people in terms of their history. This should be Indigenous-led. I strongly believe that our people should take the lead in terms of doing this work. Again, I will go back to our knowledge keepers and our elders. They are our teachers. They are the ones who instill that history within our beings as to how we move forward. I'm very strong in terms of that, and I'm very strong in terms of speaking to the land for reconciliation. This is a nation-to-nation relationship. It's between Indigenous people and the representatives of the Crown. I strongly believe that it should be Indigenous-led and it should comprise Indigenous First Nations people.

Senator Sorensen: Thank you. Ms. Angeconeb, do you have a comment? Maybe Chief Cameron?

Je ne veux pas seulement que vous en preniez note, je veux que cela fasse partie des discussions futures. Merci pour cette question, sénateur.

La sénatrice Sorensen : Bienvenue à tous les témoins. Je vous remercie tous de vos observations. Je vais revenir un peu sur la question du sénateur Arnot et vous demander de faire d'autres commentaires.

Si je comprends bien où nous en sommes, dans le cadre du projet de loi C-29, le gouvernement propose que le conseil soit composé de 9 à 13 membres. Quatre sièges ont été garantis. Le reste sera déterminé d'une manière ou d'une autre — nous ne savons pas exactement ce qu'il en est. Je vous demande à tous de faire quelques observations supplémentaires.

Tout d'abord, croyez-vous que l'Assemblée des Premières Nations, ou l'APN, représente vos membres de façon générale? Le chef Cameron a commencé à parler de ce qui pourrait être fait à la place, mais je cherche à comprendre quelle est la façon la plus efficace de remédier aux lacunes. Lorsqu'on dit, par exemple, que « chaque région doit être représentée », pardonnez mon ignorance, mais je ne sais pas de combien de régions il s'agit. Combien de dirigeants autochtones et de gardiens des savoirs au pays devraient se réunir pour essayer de corriger les lacunes que nous connaissons aujourd'hui?

Par ailleurs, croyez-vous qu'il y ait une place pour des non-Autochtones au sein du conseil? Je suis désolée. C'est une question très générale, mais j'aimerais que chacun d'entre vous dise quelques mots à ce sujet si possible. Voulez-vous commencer?

Mme Merrick : Qui d'entre nous?

La sénatrice Sorensen : Excusez-moi. Allez-y, grande cheffe Merrick.

Mme Merrick : Je crois profondément à la réconciliation. C'est quelque chose de très vaste. Il s'agit d'abord de communiquer aux jeunes leur histoire, en fait. Il faut que ce soit mené par les Autochtones. Je suis convaincue que nos peuples doivent diriger ce travail. Encore une fois, je reviens à nos gardiens des savoirs et à nos aînés. Ils sont nos enseignants. Ce sont eux qui apprennent cette histoire à nos êtres pour que nous sachions comment avancer. J'y crois fermement et je crois fermement au lien entre la réconciliation et le territoire. Il s'agit d'une relation de nation à nation. Il s'agit d'une relation entre les peuples autochtones et les représentants de la Couronne. Je crois profondément que le conseil devrait être dirigé par des Autochtones et comprendre des membres des Premières Nations.

La sénatrice Sorensen : Merci. Madame Angeconeb, voulez-vous dire quelque chose? Ou peut-être vous, chef Cameron?

Mr. Cameron: Thank you for the question. To fix the flaws, again, you'd have to have Cathy, Darlene and others take back to their councils and their leadership, obviously their knowledge keepers' councils, to seek more input and a final recommendation. You said 9 to 13. Are four members being appointed from the federal government?

Senator Sorensen: My understanding is that four seats — please correct me if I'm incorrect — have been guaranteed, one to the AFN, one to the Métis Nation of Ontario, or MNO, one to the Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK, and one to the Native Women's Association of Canada, or NWAC. Those four groups have been guaranteed a seat on the council, with the rest, somewhere between 9 and 13 people — again, correct me if I'm wrong — sorry, they've been appointed. Anyway, that the rest are to be appointed in some other manner, which is to be determined.

Mr. Cameron: To fix the flaws, take it back to the regions. The other question was something about the AFN. We're always united as First Nations people. It's our inherent treaty rights that bind us. I'd say that much.

To go further on the other item, we would really implement each region. The knowledge keepers, those nine individuals, whoever they're going to be, First Nations must have full involvement in appointing these nine individuals. They have to be knowledge keepers.

Senator Sorensen: Thank you, chief. I'm sure other questions will come forward that will cause us to elaborate further.

The Chair: Thank you, Grand Chief Cameron.

Senator Coyle: Thank you very much to all of our witnesses for your very helpful and thoughtful testimony today. I'm still digesting it and now redigesting the answers to the questions that have preceded mine.

I do want to get to the point that each of you have made, which is the role of elders and knowledge keepers, as well as — and I'm assuming there's a fairly significant overlap — survivors of residential schools. We've heard from each of you about the importance of those people, recognizing that many elders are the knowledge keepers and many knowledge keepers are the survivors of residential schools.

I would love to hear from probably Chief Cameron to begin with, but then anybody else who would like to weigh in on this. What specifically do you see those roles being? There are a whole number of stages and places for the input from those

M. Cameron : Je vous remercie de la question. Pour corriger les lacunes, encore une fois, il faudrait que la grande cheffe Merrick, Mme Angeconeb et d'autres informent leurs conseils et leurs dirigeants, évidemment leurs conseils des gardiens des savoirs, pour favoriser une plus grande participation et faire une recommandation finale. Vous avez dit que le conseil compterait de 9 à 13 membres. Est-ce que quatre membres sont nommés par le gouvernement fédéral?

La sénatrice Sorensen : Je crois comprendre que quatre sièges — et veuillez me corriger si je me trompe — ont été garantis, soit un à l'APN, un à la nation métisse de l'Ontario, un à l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK, et un à l'Association des femmes autochtones du Canada, ou AFAC. Ces quatre groupes se sont vu garantir un siège au conseil, et les autres, entre 9 et 13 membres — encore une fois, corrigez-moi si je me trompe... désolée, ils sont nommés. Quoi qu'il en soit, le reste des membres doivent être nommés d'une autre façon qui reste à déterminer.

M. Cameron : Pour remédier aux lacunes, il faut en discuter avec les régions. L'autre question portait sur l'APN. Nous sommes toujours unis en tant que membres des Premières Nations. Ce sont nos droits inhérents aux traités qui nous lient. Voilà ce que je dirais.

Pour revenir sur l'autre point, nous intégrerions vraiment chaque région. Les gardiens des savoirs, ces neuf personnes, quelles qu'elles soient, doivent être nommées avec la pleine participation des Premières Nations. Il doit s'agir de gardiens des savoirs.

La sénatrice Sorensen : Merci, chef Cameron. Je suis certaine que d'autres questions nous permettront d'aller plus loin.

Le président : Merci, grand chef Cameron.

La sénatrice Coyle : Merci beaucoup à tous nos témoins de leurs témoignages très utiles et réfléchis. Je suis encore en train de les digérer et de digérer les réponses aux questions qui ont précédé les miennes.

Je voudrais parler du point que chacun d'entre vous a soulevé, à savoir le rôle des aînés et des gardiens des savoirs, ainsi que — et j'imagine qu'il y a des recoupements assez importants — des survivants des pensionnats. Chacun d'entre vous nous a parlé de l'importance de ces personnes étant donné que de nombreux aînés sont les gardiens des savoirs et que de nombreux gardiens des savoirs sont des survivants des pensionnats.

J'aimerais peut-être entendre le chef Cameron pour commencer, puis toute autre personne qui souhaiterait s'exprimer sur le sujet par la suite. Comment voyez-vous ces rôles en particulier? Il y a toute une série d'étapes et de lieux

groups. I'm imagining there being multiple places where you see them having input in order to have the best effect here.

As the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples, should we be directly consulting with those people at this stage? Should those people be consulted by those four groups that we know are going to be appointing people to the national council board? Should there be a separate entity of a council to the council, if you know what I mean, of knowledge keepers? I'd like to understand where you see the points of entry being the most powerful and important for the knowledge keepers, elders and survivors.

Mr. Cameron: Thank you for the question. The importance of the knowledge keepers is that they take on a vast array of expertise and knowledge in different sectors. Everything is bound by the umbrella of our inherent treaty rights. Every sector falls under the umbrella of our inherent treaty rights. Language and culture. The list goes on about the expertise and knowledge that our knowledge keepers have in their brains and in their hearts. As I said earlier, you can't teach or learn that in a classroom. You have to live it. You have to breathe it. In most cases, those who pass away, they die by it because they believe in it.

I'll give you a quick example of the importance of utilizing knowledge keepers. I'll use the example of the role of the Governor General of Canada, how it's not honouring or fulfilling its role of treaty obligations to our people. Here is where our knowledge keepers would help guide and educate all those who don't understand the role of the Governor General in terms of the treaty relationship.

That is a Crown representative for First Nations people with the British Crown. It's our understanding that King Charles is going to be coming to Canada in the next couple of years. Everyone is lobbying to do their best to get an audience with him to make him understand the historic importance of inherent treaty rights, which are of international law.

This is what we've been expressing and what our knowledge keepers have been saying, that the role of the Governor General is to come meet our people on our treaty lands to discuss, implement and move forward in a positive way to promote inherent treaty rights. That's just one example.

Thank you for the question.

Senator Coyle: I do not in any way disagree, and completely appreciate the importance of knowledge keepers, elders and survivors. I'm trying to get to, in the process we're in right now,

permettant à ces groupes de participer. J'imagine qu'il y a de multiples endroits où, selon vous, ils peuvent participer afin que les effets soient les meilleurs possible.

En tant que membres du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, devrions-nous consulter directement ces personnes à ce stade-ci? Devraient-elles être consultées par les quatre groupes qui, comme nous le savons, vont nommer des gens au conseil d'administration? Devrait-il y avoir une entité distincte du conseil, si vous voyez ce que je veux dire, regroupant des gardiens des savoirs? J'aimerais comprendre quelles sont, selon vous, les voies d'accès les plus efficaces et importantes pour les gardiens des savoirs, les aînés et les survivants.

M. Cameron : Je vous remercie de la question. L'importance des gardiens des savoirs réside dans le fait qu'ils ont une vaste gamme de compétences et de connaissances dans différents secteurs. Tout est lié au cadre de nos droits inhérents issus de traités. Tous les secteurs relèvent de ces droits. La langue et la culture. La liste des compétences et des connaissances que nos gardiens des savoirs possèdent dans leur tête et dans leur cœur est longue. Comme je l'ai dit plus tôt, on ne peut pas enseigner ou apprendre cela dans une salle de classe. Il faut le vivre. Il faut le respirer. Dans la plupart des cas, ceux qui décèdent, en meurent parce qu'ils y croient.

Je vais vous donner brièvement un exemple qui montre qu'il est important de recourir aux gardiens des savoirs. Je prendrai l'exemple du rôle de la personne qui occupe le poste de gouverneur général du Canada, qui n'honore pas ou ne remplit pas ses obligations issues de traités envers nos peuples. C'est à cet égard que nos gardiens des savoirs pourraient aider à guider et à informer tous ceux qui ne comprennent pas le rôle du gouverneur général en ce qui concerne les relations fondées sur les traités.

Il s'agit d'un représentant de la Couronne pour les Premières Nations auprès de la Couronne britannique. Nous croyons savoir que le roi Charles viendra au Canada au cours des deux ou trois prochaines années. Tout le monde fait pression pour avoir une rencontre avec lui afin de lui faire comprendre l'importance historique des droits inhérents issus de traités, qui relèvent du droit international.

C'est ce que nous exprimons et ce que nos gardiens des savoirs disent, c'est-à-dire que le rôle d'un gouverneur général est de venir rencontrer nos peuples sur nos terres visées par un traité pour discuter, mettre des choses en œuvre et avancer de façon positive pour défendre les droits inhérents issus de traités. Ce n'est qu'un exemple.

Merci de la question.

La sénatrice Coyle : Je ne suis absolument pas en désaccord avec vous et je comprends parfaitement l'importance des gardiens des savoirs, des aînés et des survivants. J'essaie de

what the roles and entry points are, et cetera, that you see as important to include — that inclusion point that's been mentioned. Would anyone like to weigh in?

Ms. Merrick: I'll share some history and some of the issues in our relationship to the Crown. When First Nations agreed to share their lands with the Crown and settlers, they placed their trust in the Queen Mother at the time to fulfill the treaty promises that First Nations would receive and return.

We come to this point in time in terms of reconciliation with our people, and we truly believe that we need to ensure that with anything moving forward, we talk about that treaty relationship that we had with the Crown because it seems to be forgotten by the governments, the importance of that treaty. That was one of the things that our elders have always relayed: to maintain the treaty relationship.

I'm very happy to hear that the King is looking to come to Canada. I went to London, England, for his coronation to be able to see and relay that we do have that relationship, and that treaty is very important to our people in Canada. I share that with you.

The Chair: Thank you for that.

Senator Tannas: Thank you to our witnesses for being here today.

I'm more worried that we're losing our way here on this council, that we are not reading carefully. I have to say that, for me, Calls to Action 53 through 56 were incredibly powerful and incredibly thoughtful. That it was a commission that would deal in facts and put those forward for those who need to be brought to account for progress, and that it would conduct public education and deep policy research, but also this idea of being a sentinel for progress in the future so that the horrible mistakes of the past don't get repeated in some fashion.

I had the privilege of knowing and serving with one of the Truth and Reconciliation Commission commissioners, Senator Sinclair. I have every faith that the Calls to Action were, in fact, deeply thought out and that it wasn't just words without him and the others thinking about what the potential ramifications of the words were.

I want to hear what you think about when we can't agree on something, that we go back and read what was actually recommended, and that we take that for the value that's there, in the spirit it was brought and that we think of the Truth and Reconciliation Commission as the ultimate consultation.

comprendre quels sont les rôles, les voies d'accès, et cetera, dans le cadre du processus actuel, qu'il est important d'inclure à votre avis — le point sur l'inclusion qui a été mentionné. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir?

Mme Merrick : Je vais vous parler un peu de l'histoire et de certains problèmes concernant notre relation avec la Couronne. Lorsque les Premières Nations ont accepté de partager leurs terres avec la Couronne et les colons, elles ont fait confiance à la Reine-Mère à l'époque pour qu'elle tienne les promesses faites aux Premières Nations dans les traités.

Nous en sommes à ce stade, à la réconciliation avec nos peuples, et nous croyons sincèrement que nous devons veiller à ce que, dans tout ce qui est proposé, nous parlions de cette relation découlant des traités que nous avons avec la Couronne, car les gouvernements semblent en oublier l'importance. C'est l'une des choses que nos aînés ont toujours répétées : il faut maintenir cette relation issue des traités.

Je suis très heureuse d'apprendre que le roi envisage de venir au Canada. Je me suis rendue à Londres, en Angleterre, pour son couronnement, afin de transmettre le message que nous avons ce lien et que les traités sont très importants pour nos peuples au Canada. Voilà ma réponse.

Le président : Merci.

Le sénateur Tannas : Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

Je m'inquiète davantage du fait que nous nous égarons au sujet de ce conseil, que nous ne faisons pas une lecture attentive. Je dois dire que, selon moi, les appels à l'action 53 à 56 étaient très évocateurs et réfléchis. Il s'agissait d'une commission qui s'appuyait sur des faits et les présentait à ceux qui doivent rendre des comptes sur les progrès et qui menait des initiatives d'éducation du public et des recherches politiques approfondies, mais il y a aussi cette idée d'être une sentinelle du progrès, afin que les horribles erreurs du passé ne se répètent pas d'une manière ou d'une autre.

J'ai eu le privilège de connaître l'un des commissaires de la Commission de vérité et réconciliation et de travailler avec lui, soit le sénateur Sinclair. Je suis persuadé que les appels à l'action ont été mûrement réfléchis et qu'il ne s'agissait pas de formuler des mots sans que lui et les autres commissaires aient réfléchi aux répercussions possibles de ces mots.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'idée selon laquelle lorsque nous ne nous entendons pas sur quelque chose, nous devons revenir en arrière et lire ce qui a été recommandé, et prendre le tout pour ce que cela vaut, dans l'esprit dans lequel cela a été présenté, et considérer la Commission de vérité et réconciliation comme étant la consultation par excellence.

I want to read the words here because we spent a lot of time talking about and wrestling with this whole appointment and who gets on this board, et cetera. I think there are certain skills that must be on this board or it will descend into something that isn't effective. To me, the monitoring, developing data and forcing people to report against that information relative to the progress of Indigenous people is so critically important.

Call to Action 53 says:

The legislation would establish the council as an independent, national, oversight body with membership jointly appointed by the Government of Canada and national Aboriginal organizations, and consisting of Aboriginal and non-Aboriginal members.

Could you tell me if that sentence is not sufficiently clear that we could find our way to populating this board?

Mr. Cameron: Thank you, Senator Tannas, for the question and the comment.

Obviously, to have inclusion from different perspectives, different visionaries and different mindsets on the goal on this particular topic, to have non-First Nations people appointed to this board, we'll call it, or committee, it's important because we need different aspects and different input where someone may not see or catch a certain item. To have inclusion is definitely important, but, again, we state that we work together to make sure that this is done properly, obviously.

The Aboriginal organizations that are appointing each individual know that the input and the recommendation would still be our knowledge keepers, obviously, because they're the true experts, Senator Tannas. We acknowledge each and every one of them.

Thank you for the question.

Ms. Merrick: Thank you for your question, senator. I realize that a lot of times, in terms of our voices, we have to ensure that our national organizations speak, but sometimes they don't speak to what we want to say. We're very grateful that they're there and for that whole process. Yes, definitely so.

There was a lot of good work that went into the Truth and Reconciliation Commission process. The people who were appointed at that time — I can only speak for my senator at the

Je tiens à lire le texte ici parce que nous avons passé beaucoup de temps à débattre du processus de nomination et de la question de savoir qui peut faire partie du conseil d'administration, et cetera. Je pense que certaines compétences doivent être représentées au sein de ce conseil d'administration, sinon on le verra se transformer en quelque chose d'inefficace. À mon sens, la surveillance, la collecte de données et le fait d'obliger les gens à rendre compte de cette information concernant les progrès accomplis pour les peuples autochtones sont d'une importance capitale.

Dans l'appel à l'action n° 53, on indique ce qui suit :

[N]ous demandons que [l]es dispositions [législatives] établissent le conseil en tant qu'organisme de surveillance indépendant de portée nationale dont les membres, autochtones et non autochtones, sont nommés conjointement par le gouvernement du Canada et des organisations autochtones nationales.

Pourriez-vous me dire si cette phrase n'est pas suffisamment claire pour que nous puissions trouver le moyen de constituer le conseil d'administration?

M. Cameron : Je vous remercie de votre question et de votre observation, sénateur Tannas.

Évidemment, il est important d'inclure des personnes ayant des visions, des mentalités et des points de vue différents sur l'objectif de ce sujet particulier, de nommer des personnes non issues des Premières Nations au conseil d'administration, ou au comité, parce que nous avons besoin d'idées et d'éléments différents. Quelqu'un peut ne pas voir ou saisir un certain aspect. L'inclusion est certainement un élément important, mais, encore une fois, nous affirmons que nous devons travailler ensemble pour nous assurer que les choses se font correctement, de toute évidence.

Les organisations autochtones qui nomment chaque personne savent que concernant les recommandations, nos gardiens des savoirs seront toujours consultés, évidemment, parce que ce sont eux les vrais spécialistes, sénateur Tannas. Nous tenons compte de chacun d'entre eux.

Merci de la question.

Mme Merrick : Je vous remercie de votre question, sénateur. Je sais que bien souvent, nous devons veiller à ce que nos organisations nationales aient voix au chapitre, mais il arrive parfois qu'elles ne parlent pas de ce que nous voulons dire. Nous sommes très reconnaissants de leur présence et de l'ensemble du processus. Oui, tout à fait.

Du bon travail a été accompli sur bien des plans dans le cadre de la Commission de vérité et réconciliation. Les personnes qui ont été nommées à l'époque... Je ne peux parler que de mon

time that he did awesome work. I will always acknowledge that in his participation.

We have to speak strongly in terms of the elders and the knowledge keepers that should be participating in this process. We also need to ensure that the people who do participate in these processes know about who we are as treaty people and how our ties are with the land, how respectful we are for the water. People have to ensure that these are the ultimate discussions and gifts that they will have to take with them when they move forward in the time of speaking to the issues.

The Chair: Thank you for that, Grand Chief.

Senator Audette: [Indigenous language spoken] Thank you very much for your comments, concerns and recommendations.

We know that in this bill, the hope is to make sure we also have Indigenous knowledge keepers. It's the second bullet, I would say, when we look at what the board would be and who would represent this circle of people. Of course, we need people with the knowledge and background or survivors.

I'm also thinking — I don't know if you remember — that at the Assembly of First Nations, at every meeting of chiefs or at every assembly, we had Mr. Georges Erasmus coming and reporting to the chief and assembly about the follow-up, I would say, on the foundation.

Is it something you would like to see in this legislation, to be sure there are also annual or biannual reports to the Chief of the Assembly of First Nations and to make sure the reports also get to you? We have to find other ways for reporting to get to the chiefs and the communities across Canada, but would you see the same approach?

Any of the grand chiefs can answer.

Mr. Cameron: Thank you, Senator Audette, for the question and comment.

Certainly, communication is a big component here moving forward. Getting annual or biannual reports is definitely important because you — everybody in the room and on the line, senators — know as well as I do that things change. I'll even compare it to raising our own children. We do our best, and we give them all those important tools and skills to manoeuvre through life and through school. Then, sometimes during maybe elementary school or even high school, we have to have a little sit-down with them to remind them of the values, the teachings and the skills to succeed in life, in school and then on to university, adulthood and into the kokum and mosum stage.

sénateur de l'époque, qui a fait un travail formidable. Je le soulignerai toujours lorsqu'il s'agit de sa participation.

Nous devons insister sur l'idée que les aînés et les gardiens des savoirs doivent participer au processus. Nous devons également veiller à ce que les personnes qui y participent sachent qui nous sommes en tant que personnes visées par des traités, quels sont nos liens avec la terre et à quel point nous respectons l'eau. Les gens doivent s'assurer qu'il s'agit là des sujets qu'ils devront avoir en tête lorsqu'ils discuteront.

Le président : Merci, grande cheffe.

La sénatrice Audette : [mots prononcés dans une langue autochtone] Je vous remercie beaucoup de vos observations, des préoccupations que vous avez exprimées et de vos recommandations.

Nous savons que dans le cadre de ce projet de loi, il y a l'espoir de veiller à ce qu'il y ait aussi des gardiens des savoirs autochtones. C'est le deuxième point, je dirais, lorsqu'il s'agit de la composition du conseil d'administration et des représentants de ce groupe de personnes. Bien sûr, nous avons besoin de personnes qui ont les connaissances et l'expérience qu'il faut ou de survivants.

Je pense aussi — je ne sais pas si vous vous en souvenez — qu'à l'Assemblée des Premières Nations, à chaque réunion des chefs ou à chaque assemblée, M. Georges Erasmus venait rendre compte au chef et à l'assemblée du travail de suivi, je dirais, sur la fondation.

Est-ce quelque chose que vous aimeriez voir dans le projet de loi, soit qu'on s'assure que des rapports annuels ou bisannuels sont présentés au chef de l'Assemblée des Premières Nations et qu'ils vous parviennent également? Nous devons trouver d'autres moyens pour que des rapports soient présentés aux chefs et aux collectivités de partout au Canada, mais souhaiteriez-vous la même approche?

N'importe quel grand chef peut répondre à la question.

M. Cameron : Je remercie la sénatrice Audette de sa question et de sa remarque.

Certes, la communication est un volet d'envergure pour la suite des choses. La production de rapports annuels ou semestriels est assurément primordiale, car tous les honorables sénateurs dans la salle et en ligne savent aussi bien que moi que les choses évoluent. Je vais même faire une analogie avec la manière d'élever nos enfants. Nous faisons tout en notre possible pour leur donner l'ensemble des outils et des compétences cruciales afin de réussir dans la vie et à l'école. Ensuite, à l'école primaire, voire parfois même secondaire, nous devons leur rappeler les valeurs, les enseignements et les compétences nécessaires pour réussir dans la vie, à l'école, puis aussi à

So definitely, Senator Audette, things will probably be changed along the way, and having annual reports will be helpful in seeing where we can make changes along the way to improve and be stronger as we move along on this journey together.

Senator McCallum: [Indigenous language spoken] Having this conversation is an act of reconciliation itself.

I wanted to go back to the Grand Chief's comment on how children were forever changed — identity and culture. Reconciliation is a living act that we are undergoing and that I undergo every day because it triggers something in me. It is not a simple process.

I think the most sacred part came up with the elders — about the knowledge keepers. One of the researchers says that self-empowerment of Indigenous peoples is through individual and collective cultural practices, which are happening today. Leanne Simpson rightly says that we don't need permission, right political climates or funding. Rather, she says, "We need our Elders, our languages, and our lands, along with vision, intent, commitment, community, and ultimately, action." Another scholar emphasizes that Indigenous sovereignty and nationhood are derived from the land and from the Creator based on spiritual and natural laws rather than self-governments and laws. Living in Indigenous sovereignty sets an important and critical frame for decolonial action.

So we have two groups that are thinking differently, and we're trying to put all this in this huge, momentous undertaking that is occurring at many levels and in many different areas.

Do you think there are certain areas that should be left out and negotiated differently? Because we're going to continue to keep having these questions answered, and I'm talking about the resurgence that is occurring already with people taking back their culture and moving ahead. We have to do that at the individual and collective levels. Do you think that with this bill, there should be certain parts that are kept sacred and negotiated differently? Because a lot of this is that we have to negotiate with the non-Indigenous people. That's going to be part of reconciliation as well.

It's all over the place, and it's mind-boggling to me. So your guidance there would be good. If there's no time, then there can be a submission. *Kinanâskomitin*.

l'université, à l'âge adulte, et enfin à celui d'une kokum et d'un mosum.

Madame la sénatrice Audette, il est donc certain que des éléments seront probablement modifiés en cours de route. Des rapports annuels permettront donc de savoir quoi changer au fil du temps pour améliorer et renforcer le processus à mesure que nous cheminons ensemble.

La sénatrice McCallum : [mots prononcés dans une langue autochtone] Le fait d'avoir cette conversation constitue un acte de réconciliation.

Je voulais revenir sur la remarque de la grande cheffe ayant trait à la manière dont les enfants sont changés à jamais, dans leur identité et leur culture. La réconciliation est une expérience de vie que nous subissons. Pour ma part, je la subis au quotidien puisqu'elle provoque une réaction en moi. Ce n'est pas un processus simple.

Je pense que le volet le plus sacré se rapporte aux aînés, c'est-à-dire aux gardiens du savoir. Selon un des chercheurs, l'autonomisation des peuples autochtones passe par les pratiques culturelles individuelles et collectives, comme c'est le cas aujourd'hui. Leanne Simpson affirme avec raison que nous n'avons pas besoin d'une permission, d'un climat politique favorable ou d'un financement. Ce qu'il nous faut selon elle, ce sont plutôt nos aînés, nos langues et nos terres, ainsi que notre vision, notre détermination, notre engagement, notre communauté, et notre action, en définitive. Un autre spécialiste souligne que la souveraineté et l'identité des peuples autochtones émanent du territoire et du Créateur, et reposent sur les lois spirituelles et naturelles plutôt que sur les gouvernements autonomes et les lois. La souveraineté autochtone constitue un cadre important et indispensable pour la décolonisation.

Il y a donc deux groupes dont les avis divergent. Or, nous tentons de tout intégrer dans cet immense chantier d'une importance capitale qui mobilise plusieurs instances et de nombreux secteurs.

Pensez-vous que certains volets devraient être écartés et négociés autrement? En fait, nous continuerons à obtenir des réponses à ces questions. Je parle de la recrudescence que nous observons déjà puisque des gens se réapproprient leur culture et vont de l'avant. C'est ce que nous devons faire sur le plan individuel et collectif. Pensez-vous que certains volets du projet de loi doivent demeurer sacrés et être négociés autrement? Une grande partie de l'enjeu est que nous devons négocier avec des non-Autochtones. Voilà qui fera aussi partie de la réconciliation.

Nous allons dans tous les sens, ce que je trouve tout à fait ahurissant. Vos conseils là-dessus seraient donc bienvenus. Si nous manquons de temps, vous pourrez nous faire parvenir un mémoire. *Kinanâskomitin*.

Mr. Cameron: Thank you, Senator McCallum. That's why it's so important that we have knowledge keepers be part of this journey. There are certain protocols and certain sacred topics that must be abided by. I talk about the protocols because they're the individuals. Those knowledge keepers will decide if we can discuss or leave certain topics out. I'm not quite 50, but I certainly don't want to say we shouldn't talk about this or we should leave this topic out. That's up to the knowledge keepers to decide and to give us recommendations.

Ms. Merrick: I do have an addition to my submission in terms of some of the questions that are being asked. In terms of the process moving forward, all I can say is that we be able to rely on our Creator and on our elders who are going to show us and lead us, and that we be able to speak about our lands, the healing we're going through and the nation-to-nation relationship that we have in terms of reconciliation. It all goes back to the Indian residential school. These whole processes that are in place are to ensure that we are heard. This is such a big step, and it's such a big undertaking.

All I can leave you with is that we be able to remember the relationship we have in terms of treaty with the Crown. When it comes to our First Nation people, we need to do it better. We need to be able to work through these processes. We need to remember that we are resilient and that we come here to the table to be able to speak and guide this whole process as well.

As the Grand Chief of the Assembly of Manitoba Chiefs, who are 22% of the national Indigenous population, it's huge. So we need to be able to talk about reconciliation and what it means to all of us to better understand it.

Thank you.

The Chair: Thank you, Grand Chief, for that.

We're going to go to Senator Greenwood for our last question, and she would just like to have you provide an answer in writing because we're out of time.

Senator Greenwood: Thank you, witnesses, for being with us here today. It's been really interesting listening to your responses.

I really took to heart the comments around treaty rights and around diversity and inclusion. I, too, think those are absolutely fundamental — as well as, of course, the wisdom of our knowledge keepers — in guiding us through these sorts of realities.

I wondered if you might respond to me. You may not have something specific, but even considerations would be great. How would you structure the council or a body — I'm not sure what the right word would be — that would be inclusive and

M. Cameron : Je vous remercie, sénatrice McCallum. Voilà pourquoi il est si important que les gardiens du savoir fassent partie de l'équation. Il y a certains protocoles et sujets sacrés qui doivent être respectés. Je parle de protocoles, parce qu'il s'agit de personnes. Les gardiens du savoir décideront des sujets dont nous pouvons discuter ou non. Je n'ai pas encore 50 ans, mais je ne veux assurément pas affirmer que nous ne devrions pas parler d'un enjeu ou que nous devrions laisser tomber un sujet donné. La décision incombe aux gardiens du savoir, qui pourront nous donner des recommandations.

Mme Merrick : J'ai un ajout à faire en réponse à certaines des questions posées. En ce qui concerne les prochaines étapes du processus, tout ce que je veux, c'est que nous puissions nous en remettre à notre Créateur et à nos aînés pour qu'ils nous montrent la voie et nous guident, et que nous puissions parler de nos terres, de notre guérison et de la relation de nation à nation qui se noue dans le cadre de la réconciliation. Tout découle du système de pensionnats indiens. L'ensemble des processus sont en place pour veiller à ce que nous soyons entendus. Il s'agit d'un pas de géant et d'une entreprise considérable.

Tout ce que je veux, c'est que personne n'oublie notre relation découlant d'un traité conclu avec la Couronne. Nous devons améliorer ce qui a trait à nos Premières Nations. Nous devons pouvoir mener à bien ces processus. Il ne faut pas oublier que nous sommes résilients et que nous sommes venus ici pour prendre la parole et éclairer l'ensemble du processus.

En tant que grande cheffe de l'Assemblée des Chefs du Manitoba, qui regroupe 22 % de la population autochtone nationale, c'est énorme. Nous devons pouvoir parler de la réconciliation, ainsi que de ce qu'elle représente pour nous tous afin de mieux comprendre le phénomène.

Je vous remercie.

Le président : Je remercie la grande cheffe de sa réponse.

Nous allons maintenant écouter la sénatrice Greenwood, qui posera la dernière question. Elle aimerait simplement que vous répondiez par écrit puisque nous manquons de temps.

La sénatrice Greenwood : Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui. Il est vraiment intéressant d'entendre vos réponses.

J'ai vraiment pris à cœur les propos sur les droits issus de traités, la diversité et l'inclusion. Je les trouve moi aussi absolument essentiels pour nous orienter dans ce genre d'enjeux — à l'instar de nos sages gardiens du savoir, bien entendu.

Je me demande si vous pourriez répondre à ma question. Vous n'avez peut-être rien de précis, mais il serait formidable de connaître vos idées. Comment structurerez-vous le conseil ou un organisme — je ne suis pas certain du mot juste — qui serait

representative of the kinds of things that you've raised with us today? I think that is the challenge in front of us.

What would that structure look like? How could we do that collectively and together?

If you could respond in writing, that would be extraordinarily helpful to us. Thank you.

The Chair: If you could provide a response in writing to the clerk of the committee before Friday, that would be greatly appreciated.

The time for this panel is now complete, and I wish to again thank all of our witnesses for joining us today. We really appreciate your testimony.

Senator Arnot: Witnesses, I would like a reply in writing to this question: If you look at the Call to Action 53, this Parliament — in other words an act — should be “. . . in consultation and collaboration with Aboriginal peoples . . .”

The Government of Canada wants us to pass this act before the end of June in its current form. Do you think it's moving too fast? Do you think you would like more input into true consultation and collaboration so that we get this right or do you want us to go ahead and just pass it in whatever form it is? In other words, what has to be done to make this correct because I don't want to be part of something that is rushed and not respecting the treaty rights and the treaty relationship.

It's really that simple: Do you want us to move ahead or should we slow this down and make sure that your issues are dealt with before the act gets passed?

That is my question. Thank you.

The Chair: Again, if you could provide your answers in writing, that would be greatly appreciated, and I would invite you to do so through a written brief sent to the clerk before next Tuesday.

I would now like to introduce our second panel of witnesses. From the Assembly of First Nations, Deputy Grand Chief, Anna Betty Achneepineskum; from the Métis National Council, President Cassidy Caron; and from Inuit Tapiriit Kanatami, President Natan Obed and Director of Legal Services, Will David.

Thank you all for joining us today. Our witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session by the senators.

inclusif et représentatif de ce que vous avez soulevé aujourd'hui? Je pense que c'est le défi que nous devons relever.

À quoi ressemblerait une telle structure? Comment pourrions-nous y arriver collectivement et ensemble?

Il nous serait extrêmement utile que vous nous répondiez par écrit. Je vous remercie.

Le président : Nous vous saurions gré de fournir une réponse par écrit à la greffière du comité d'ici vendredi.

Le temps imparti pour le premier groupe de témoins est maintenant écoulé. Je tiens encore une fois à remercier tous les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants de vos témoignages.

Le sénateur Arnot : J'aimerais obtenir une réponse écrite à la question suivante de la part des témoins : l'appel à l'action 53 dit que le Parlement — autrement dit, une loi — devrait agir « [...] en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones[...] »

Le gouvernement du Canada veut que nous adoptions le projet de loi dans sa forme actuelle avant la fin de juin. Pensez-vous que c'est trop vite? Aimerez-vous participer davantage à une véritable consultation et collaboration afin de faire les choses correctement? Voulez-vous plutôt que nous l'adoptions, quelle qu'en soit la forme? Autrement dit, que faut-il faire pour corriger le texte législatif? Je ne veux pas contribuer à une initiative précipitée qui ne respecte pas les droits issus des traités et les relations fondées sur les traités.

En réalité, c'est simple : voulez-vous que nous allions de l'avant, ou que nous ralentissions la cadence afin de régler vos questions avant que la loi soit adoptée?

Voilà ma question. Je vous remercie.

Le président : Je vous invite encore une fois à nous soumettre vos réponses par écrit, ce qui serait grandement apprécié. Vous pouvez faire parvenir vos mémoires à la greffière avant mardi prochain.

Je voudrais maintenant présenter le deuxième groupe de témoins. Nous accueillons Anna Betty Achneepineskum, la grande cheffe adjointe de l'Assemblée des Premières Nations; Cassidy Caron, la présidente du Ralliement national des Métis; et les représentants de l'Inuit Tapiriit Kanatami : le président Natan Obed, et le directeur des services juridiques Will David.

Je vous remercie tous de vous joindre à nous aujourd'hui. Nos témoins prononceront des observations liminaires d'environ cinq minutes, qui seront suivies d'une période de réponses des sénateurs.

To be fair to all and to work within the time limitations, once the four-minute mark is reached, I will hold up this lovely looking sign with one minute left, and I would ask you to please be mindful of the time.

I now invite Deputy Grand Chief Achneepineskum to give her opening remarks.

Anna Betty Achneepineskum, Deputy Grand Chief, Assembly of First Nations: [Indigenous language spoken]

Good morning. My name is Anna Betty Achneepineskum, and I am here as a representative for the Assembly of First Nations. I'm very grateful and honoured that I have this opportunity to address the Senate and that I have been asked by the AFN to speak and to present.

First of all, I want to acknowledge the Creator, our ancestors and all the survivors of the Indian residential institutions that were in effect in Canada beginning in the mid-1800s to the 1980s.

I'm a representative of the Nishnawbe Aski Nation as well in terms of my role as the Deputy Grand Chief, but today I am here to speak on behalf of the survivors from all across this country.

In the past, National Chief Archibald has presented her concerns to the minister regarding this legislation, and in those comments and submissions that she made, there were three areas of concern that I would like to highlight: the nomination process, the representation and also the funding.

I am reminded by my advisers that we cannot have reconciliation until we have a voice at these tables.

There was very little consultation on this particular legislation, and we have taken the position that we do not agree with the nomination process of Minister Miller, in terms of his appointments.

Prior to 10 a.m., I listened to my colleagues who spoke to the Senate, and I affirm and amplify the comments that they made that it should be the survivors and the knowledge keepers who have the authority and the power to be the representatives of this committee, and that in order for them to provide the oversight and monitor the implementation, they must be funded adequately to ensure that they can do that.

I also agree that the representatives must be from different regions from Canada and that they be either survivors or individuals who are appointed by the survivors.

I have pages of written submissions, and I will be presenting that to the Senate. I thank you very much for your time. *Meegwetch. Kinanâskomitin.*

Par souci d'équité et de respect du temps imparti, je lèverai cette jolie affiche après quatre minutes pour aviser le témoin qu'il ne lui en reste qu'une. Je vous demanderais de bien vouloir être attentifs au temps.

J'invite maintenant la grande cheffe adjointe Achneepineskum à prononcer son mot d'ouverture.

Anna Betty Achneepineskum, grande cheffe adjointe, Assemblée des Premières Nations : [mots prononcés dans une langue autochtone]

Bonjour. Je m'appelle Anna Betty Achneepineskum, et je suis ici pour représenter l'Assemblée des Premières Nations, ou APN. Je suis ravie et honorée de m'adresser au Sénat et d'avoir été désignée par l'APN pour comparaître.

Tout d'abord, je tiens à saluer le Créateur, nos ancêtres et tous les survivants des pensionnats indiens qui étaient en activité au Canada du milieu des années 1800 aux années 1980.

Je représente la nation Nishnawbe Aski en plus de mon rôle de grande cheffe adjointe, mais je suis ici aujourd'hui pour parler au nom des survivants de toutes les régions du pays.

Par le passé, la cheffe nationale Archibald a déjà présenté au ministre ses inquiétudes entourant le projet de loi. J'aimerais reprendre trois aspects préoccupants tirés de ses commentaires et observations : le processus de candidature, la représentation et le financement.

Mes conseillers me rappellent qu'une réconciliation n'est pas possible tant que nous n'avons pas notre mot à dire à ces tables.

Il y a eu très peu de consultations au sujet du projet de loi, et nous ne sommes pas d'accord avec le processus de nomination du ministre Miller.

Avant 10 heures, j'ai écouté mes collègues qui ont pris la parole devant le Sénat. Je souhaite confirmer et bonifier leurs propos. En effet, les survivants et les gardiens du savoir devraient pouvoir représenter votre comité. Ils doivent aussi recevoir suffisamment de fonds pour assurer la surveillance et vérifier la mise en œuvre.

Je conviens aussi que les représentants doivent provenir de diverses régions canadiennes et être des survivants ou des personnes désignées par ceux-ci.

J'ai des pages de mémoires, que je soumettrai au Sénat. Je vous remercie infiniment de votre temps. *Meegwetch. Kinanâskomitin.*

The Chair: Thank you very much, Deputy Grand Chief Achneepineskum. We will now go to Cassidy Caron to provide opening remarks.

Cassidy Caron, President, Métis National Council: Good morning, everyone. *Tansi.* My name is Cassidy Caron. I am President of the Métis National Council, and I want to thank you for all for having me here today.

I am the President of the Métis National Council, which is the recognized national and international representative of the Métis Nation in Canada since 1983. The Métis National Council is comprised of and receives its mandate from democratically elected leadership within the provincial Métis governments currently within the provinces of Ontario, Saskatchewan, Alberta and British Columbia. Our Métis governments, through their registries and democratically elected governance structures at the local, regional and provincial levels, are mandated and authorized to represent Métis Nation citizens within their respective jurisdictions, including dealing with collectively held Métis rights, interests and outstanding claims against the Crown.

Since 1983, the Métis National Council's priority has always been — and will remain — Métis citizens, and we will continue advancing issues of collective importance and serving the Métis Nation as our original founders intended.

Again, I want to thank you for having me here today to speak on behalf of the Métis National Council's position on Bill C-29. Through our reading of the legislation and in conversation with other national Indigenous organization leadership, MPs on the Indigenous and Northern Affairs Committee and senators who currently have the bill, we do have some concerns with Bill C-29 in its current form.

Prior to the bill being tabled in June 2022 to satisfy Calls to Action 53 to 56 from the Truth and Reconciliation Commission of Canada, or TRC, there were no formal consultations with national Indigenous organizations or other Indigenous governments or bodies.

This legislation outlines a significant mandate for the council, which was intended in those Calls to Action, but as it is right now, it has none of the authority that would actually provide for it to be strong enough to be an effective tool for an accountability mechanism for this country's reconciliation work.

Without strong authority to serve as an accountability mechanism, the bill simply provides for the creation of another not-for-profit organization with a reconciliation mandate that provides an option for governments to use rather than speaking directly with the Métis Nation and its rightful representatives.

Le président : Je remercie chaleureusement la grande cheffe adjointe Achneepineskum. Nous allons maintenant écouter Cassidy Caron, qui prononcera son exposé.

Cassidy Caron, présidente, Ralliement national des Métis : Bonjour à tous. *Tansi.* Je m'appelle Cassidy Caron, et je suis la présidente du Ralliement national des Métis, ou RNM. Je tiens à vous remercier de m'accueillir aujourd'hui.

Je suis à la tête du RNM, qui représente la nation métisse du Canada à l'échelle nationale et internationale depuis 1983. Son mandat et sa composition sont établis par les dirigeants des gouvernements de la nation métisse élus démocratiquement en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Nos gouvernements métis, par l'entremise de leurs registres et de leurs structures de gouvernance démocratiquement élues aux échelons local, régional et provincial, ont le mandat et l'autorisation de représenter les citoyens de la nation métisse dans le cadre de leurs compétences respectives, notamment en ce qui a trait aux droits et intérêts collectifs des Métis et aux revendications non réglées à l'égard de la Couronne.

Depuis 1983, la priorité du RNM reste — et restera — les citoyens métis, et nous continuerons de faire cheminer les dossiers d'importance collective et de servir la nation métisse comme le voulaient nos fondateurs.

Je tiens encore à vous remercier de me permettre aujourd'hui de donner l'avis du RNM sur le projet de loi C-29. Nous avons lu le projet de loi, discuté avec d'autres dirigeants d'organisations autochtones nationales, les députés du comité des affaires autochtones et du Nord ainsi que les sénateurs qui sont actuellement saisis du projet de loi, et nous avons des préoccupations à l'égard du libellé dans sa forme actuelle.

Avant que le projet de loi ne soit déposé en juin 2022 pour donner suite aux appels à l'action 53 à 56 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ou CVR, il n'y a pas eu de consultations officielles avec ni les organisations autochtones nationales ni d'autres gouvernements ou entités autochtones.

Le projet de loi décrit le vaste mandat du conseil dans l'esprit de ces appels à l'action. Dans sa forme actuelle, le conseil n'aurait toutefois pas suffisamment de pouvoir pour être assez ferme. Il ne s'agirait donc pas d'un mécanisme de reddition de comptes efficace dans le travail de réconciliation au pays.

Si le conseil n'a pas suffisamment de pouvoir pour devenir un mécanisme de reddition de comptes, le projet de loi ne fera que créer un autre organisme à but non lucratif ayant un mandat de réconciliation auquel les gouvernements pourront faire appel plutôt que de s'adresser directement à la nation métisse et à ses représentants légitimes.

The creation of this body may present the government, current or future, with an option to pick and choose the voices they will listen to with regard to how it does work on reconciliation, potentially confusing the reconciliation agenda or subverting the voices of the Métis Nation's distinct priorities and experiences. Specifically as it relates to reconciliation, the Government of Canada has a history of choosing to consult with advisory bodies that have no connection or accountability to the Métis Nation. A legislative body, such as the one proposed in Bill C-29, may have further influence over the government, potentially creating an option to not meaningfully engage with the Métis Nation and its democratically elected representatives on anything understood to have a reconciliation theme or mandate.

Furthermore, Bill C-29 does not apply a distinctions-based approach. In all the work we do, we advocate to ensure a distinctions-based approach is applied to ensure the unique needs, experiences and perspectives of our people are understood, considered and applied as we move forward on all files. This bill does not apply a distinctions-based approach, potentially clouding reconciliation work with the voices of advocacy groups or organizations as opposed to representatives of rights holders.

For Bill C-29 to gather support from the Métis National Council, it will need a significant amount of consultation to adapt the legislation to truly ensure the creation of such a body would be meaningful and one that would fulfill the original intent of the TRC's Calls to Action 53 to 56.

Should one sole body be established to truly hold government accountable for reconciliation, it would require legislation that provides for the authority that this legislation does not currently provide. At this time, and through this mechanism, this position and approach seem unattainable as Parliament has already denied providing the council with such powers, for example, the ability to administer subpoenas. Again, though, this approach would require a significant rewrite of the legislation and consultation with rights holders to ensure it is written in a meaningful way.

Furthermore, should this bill move forward, this legislation requires language to ensure that the newly established non-profit will not impede the work of Métis governments, the Métis National Council, other rights holders or national Indigenous representative bodies by clearly stating that this body will not have consultative powers.

It is our absolute belief that the Métis National Council, through our Métis governments and our collective processes and arrangements with the Government of Canada, is better positioned to be advocating and monitoring the reconciliation agenda as it pertains to Métis-specific priorities.

Avec la création de cette entité, le gouvernement d'aujourd'hui ou de demain pourrait avoir l'option de trier sur le volet les voix qu'ils écouteront sur le fonctionnement de la réconciliation, ce qui pourrait semer la confusion dans le programme de réconciliation ou faire fi des priorités distinctes et des expériences de la nation métisse. En ce qui a trait plus particulièrement à la réconciliation, le gouvernement du Canada a tendance à choisir de consulter des organismes consultatifs qui n'ont rien à voir avec la nation métisse et n'ont pas de comptes à lui rendre. Une instance législative comme celle proposée dans le projet de loi C-29 pourrait avoir plus d'influence sur le gouvernement. Il pourrait alors éviter de véritablement consulter la nation métisse et ses représentants démocratiquement élus sur tout ce qui relève de la réconciliation.

De plus, le projet de loi C-29 ne préconise pas une approche fondée sur les distinctions. Dans toutes nos activités, nous prônons cette approche pour veiller à ce que les besoins, les expériences et les perspectives uniques de notre peuple soient bien compris, pris en compte et mis en application à mesure que nous avançons dans tous nos dossiers. Puisque le projet de loi ne favorise pas une approche fondée sur les distinctions, les efforts de réconciliation pourraient être brouillés par des groupes ou des organisations de revendication plutôt que de mettre en lumière les représentants des détenteurs de droits.

Pour que le projet de loi C-29 obtienne l'appui du RNM, de vastes consultations seront nécessaires pour adapter le texte de façon à véritablement créer un organisme digne de ce nom qui respecte l'intention initiale des appels à l'action 53 à 56 de la CVR.

Si un seul organisme était mis sur pied pour vraiment obliger le gouvernement à rendre des comptes en matière de réconciliation, il faudrait que le texte législatif confère un pouvoir qui ne se trouve pas dans le projet de loi actuel. En ce moment, cette perspective et approche semblent impossibles à atteindre puisque le Parlement a déjà refusé de conférer de tels pouvoirs au conseil, notamment la capacité de délivrer les assignations à comparaître. Encore ici, cette voie nécessiterait une refonte du projet de loi et une consultation des détenteurs de droits pour veiller à ce que le texte soit utile.

Par ailleurs, si le projet de loi est adopté, le libellé devra veiller à ce que le nouvel organisme à but non lucratif ne fasse pas obstacle au travail des gouvernements métis, du Ralliement national des Métis, d'autres détenteurs de droits ou d'organismes nationaux représentant les Autochtones. Pour ce faire, il faudra préciser clairement que l'organisme n'aura pas de pouvoirs consultatifs.

Nous avons la conviction profonde que le RNM, grâce à nos gouvernements métis, nos processus collectifs et nos arrangements avec le gouvernement du Canada, est mieux placé pour faire valoir et surveiller les priorités des Métis au sein du programme de réconciliation.

Again, thank you for having me here, and I look forward to the conversation.

The Chair: Thank you, President Caron. I now invite President Obed to provide opening remarks.

Natan Obed, President, Inuit Tapiriit Kanatami: *Nakurmiik*. Thank you, senators, for inviting me. I appreciate the ongoing conversation about Bill C-29. Also, it is good to be here with the Assembly of First Nations and the Métis National Council.

We have been able to have conversations about this piece of legislation but then also the reconciliation agenda across this country, and I hope we can continue the good work that is happening in this country even though this particular scenario and this particular bill cause us enormous amounts of grief considering the way in which government, sometimes in a very clumsy way, tries to work on the reconciliation agenda.

The Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK, continues to withhold support for Bill C-29. Our major concern about this particular piece of legislation is that, in its current form, it would undermine Inuit-specific reconciliation priorities rather than advance them.

Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, or CIRNAC, itself cannot identify any Indigenous communities that participated in the development of the act. As Senator Anderson has noted, 32 individuals were engaged on the development of Bill C-29. This means that the legislation you're examining reflects the collective work and views of one federal department and under 50 individuals. The bill was not co-developed with Inuit treaty organizations nor were Inuit rights holders involved in any way in the development of the legislation. What we have heard both in the past and more recently in this committee is the recognition that the engagement process for developing the legislation has been flawed.

The response, however, has been to double down on a flawed engagement process by calling for more engagement once the legislation is passed.

In our view, this legislature should fix the issues with this legislation prior to passage. It's likely that the only way the Inuit could support this bill is if it was either amended to establish the Inuit-Crown Partnership Committee as the mechanism directing work on Inuit-specific reconciliation measures or if the scope of the council's functions were narrowed and defined.

Je vous remercie encore une fois de m'accueillir, et j'ai hâte de discuter.

Le président : Je vous remercie, présidente Caron. J'invite maintenant le président Obed à prononcer ses observations liminaires.

Natan Obed, président, Inuit Tapiriit Kanatami : *Nakurmiik*. Je vous remercie, mesdames et messieurs les sénateurs, de m'avoir invité. Je me réjouis de la conversation que nous avons sur le projet de loi C-29. Je suis également heureux de participer à cette réunion avec des représentants de l'Assemblée des Premières Nations et du Ralliement national des Métis.

Nous avons pu avoir des conversations sur ce projet de loi, mais aussi sur la réconciliation, d'un bout à l'autre du pays. J'espère que nous pourrions poursuivre le bon travail qui se fait dans ce pays, même si la situation actuelle et ce projet de loi nous causent énormément de frustration compte tenu de la façon dont le gouvernement tente de faire avancer la réconciliation, de manière parfois très malhabile.

Pour l'instant, l'Inuit Tapiriit Kanatami s'abstient d'appuyer le projet de loi C-29. Notre principale préoccupation à l'égard de ce projet de loi, dans sa forme actuelle, est qu'il minerait les priorités en matière de réconciliation propres aux Inuits au lieu de les faire progresser.

Le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord du Canada, ou RCAANC, n'arrive même pas à nommer une seule communauté autochtone qui a participé à l'élaboration du projet de loi. Comme l'a fait remarquer la sénatrice Anderson, 32 personnes ont participé à la rédaction du projet de loi C-29. Cela signifie que le projet de loi que vous étudiez reflète le travail et les points de vue d'un ministère fédéral et de moins de 50 personnes. Le projet de loi n'a pas été rédigé en collaboration avec les organisations inuites signataires de traités, et les détenteurs de droits inuits n'ont pas du tout participé à cet exercice. Par le passé et, plus récemment, nous avons entendu au sein de ce comité que le processus de participation pour l'élaboration du projet de loi comporte des lacunes.

Or, la réponse à ces remarques a été de s'entêter à utiliser ce processus de participation lacunaire et de demander à ce qu'il y ait plus de participation seulement une fois que le projet de loi aura été adopté.

À notre avis, vous devriez régler les problèmes relatifs à ce projet de loi avant son adoption. Il est probable que les Inuits n'appuieront ce projet de loi que s'il est modifié pour établir le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne comme mécanisme qui orientera l'élaboration de mesures de réconciliation propres aux Inuits, ou pour préciser et définir la portée des fonctions du conseil.

The development of a pan-Indigenous mechanism, such as a national council for reconciliation, which will have no clear linkages to Inuit self-determined priorities, will likely marginalize Inuit in favour of the priorities of other Indigenous peoples as well as CIRNAC's departmental priorities. It will also be up to individuals who serve on this not-for-profit society to decide what it is they would like to see, and that is certainly not the way that Inuit work to achieve self-determination in the year 2023.

We have four main concerns with the council. First, it will continue to rely on individual experts to self-define a vision for assessing and potentially defining reconciliation. This approach will be unstable and fragmented, but more importantly, it will be divorced from the Inuit representative institutions attempting to work in this area. Rather than supporting the work of self-determination and the implementation of our existing human rights, the council would more likely simply operate independently and perhaps even obstruct the work that we propose to do with the Government of Canada.

The second concern we have is in relation to the place that Inuit have within the larger reconciliation work in this country. Our reconciliation priorities are different from Métis and First Nations. Attempting to bring all of those issues within a report that is then presented to government on an annual basis creates a scenario that will most likely mean that our priority areas are either not thought of or completely left out.

Our work on High Arctic relocations, the continuing impacts of tuberculosis and the unfinished work on the dog slaughters issue in Nunavik and Nunavut are some of the areas where we are working through the Inuit-Crown partnership process to define reconciliation in these areas, but certainly may not be the priorities of a pan-Indigenous Canadian reconciliation council.

Third, in addition to ousting self-defined Inuit priorities for reconciliation, the council itself will most likely displace work on key measures Inuit and others have been advancing on oversight, accountability and redress. Some of these measures have been in development for up to eight years.

At this time, ITK is working on mechanisms to provide recourse and redress related to substantive violations of the UN declaration and also in relation to the national ombudsperson related to the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls' Calls for Justice. We are also working with the Government of Canada on oversight for modern treaty obligations for progress on the national inquiry's

L'élaboration d'un mécanisme unique pour tous les groupes autochtones, tel qu'un Conseil national de réconciliation, qui n'aura pas de liens clairs avec les priorités déterminées par les Inuits, ne fera probablement qu'exclure les Inuits au profit des priorités des autres peuples autochtones et du RCAANC. Il appartiendra aux personnes qui siégeront à ce conseil de cibler les objectifs qu'ils aimeraient atteindre, et ce n'est certainement pas la façon par laquelle les Inuits veulent accéder à l'autonomie gouvernementale en 2023.

Nous avons quatre grandes préoccupations en ce qui concerne le conseil. Premièrement, le conseil continuera de s'appuyer sur l'avis d'experts pour évaluer et définir la réconciliation. Cette approche sera instable et fragmentée, mais surtout, elle sera dissociée des organisations qui représentent les Inuits et qui tentent de faire progresser cette question. Plutôt que de soutenir nos efforts pour accéder à l'autodétermination et mettre en œuvre nos droits de la personne existants, le conseil opérera probablement de manière indépendante et entravera peut-être même le travail que nous voulons accomplir avec le gouvernement du Canada.

Notre deuxième préoccupation concerne le rôle des Inuits relativement aux efforts accomplis pour atteindre la réconciliation au pays. Nos priorités en matière de réconciliation sont différentes de celles des Métis et des Premières Nations. Tenter de rassembler toutes ces questions dans un rapport qui sera ensuite présenté au gouvernement chaque année fera en sorte que nos priorités ne seront vraisemblablement pas prises en compte ou seront complètement laissées de côté.

La réinstallation d'Inuits dans l'Extrême-Arctique, les répercussions continues de la tuberculose et le travail inachevé sur la question de l'abattage des chiens au Nunavik et au Nunavut sont quelques-uns des sujets sur lesquels nous nous penchons dans le cadre du partenariat entre les Inuits et la Couronne qui vise à définir la réconciliation. Or, ces priorités pourraient très bien ne pas être celles d'un Conseil de réconciliation du Canada qui met tous les Autochtones dans le même panier.

Troisièmement, en plus de rejeter les priorités définies par les Inuits en matière de réconciliation, le conseil risque fort d'écarter le travail accompli par les Inuits et d'autres groupes sur les mesures clés en matière de surveillance, de reddition de comptes et de réparation. Certaines de ces mesures sont en cours d'élaboration depuis huit ans.

En ce moment, l'Inuit Tapiriit Kanatami prépare des mécanismes de recours et de réparation en cas de violation majeure de la Déclaration des Nations unies. Nous élaborons aussi des mécanismes, avec l'ombudsman national, pour donner suite aux appels à la justice énoncés dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous travaillons également, avec le gouvernement

Calls for Justice as well as the implementation of the UN declaration action plan.

Finally, the way the bill is currently drafted will hinder the ability of the council to carry out its intended functions effectively. The council will have limited access to information from government and no means to make informed decisions. This is a not-for-profit society that is being created for all of the whereas clauses and the preamble in this legislation that make it seem like the legislation ushers in a new era of accountability for government in relation to reconciliation. In the provisions of the legislation, it does not match. We're very concerned about the place of this particular scope of work within our distinctions- and rights-based work with the federal government, which has, in many ways, been progressive and been exciting for Inuit especially since 2015 with the work that we have been able to achieve.

Senator Arnot: Thank you to all the witnesses for appearing today on this issue. I have a fairly straightforward question here for your consideration, and it can be in writing if you prefer.

I think the overwhelming majority of Canadians support the idea of a national council for reconciliation to be established in consultation and in collaboration with Aboriginal peoples, with the joint appointment of persons who would sit on such a council for reconciliation, along with the Government of Canada and the national Aboriginal organizations.

This committee has two options, in a way. One, we can try to fix these flaws that have been identified by amendments here in this committee. Or we can slow this down — knowing that the Government of Canada wants us to accomplish this by the end of June 2023, so in about six short weeks — to see if this legislation can be fixed with further collaboration and consultation with the groups mentioned in the TRC's Call to Action 53, which Senator Tannas has pointed out, and do that over a further period of time to ensure that it is correct before it becomes legislation.

That's really my simple question for the three witnesses today. I'll hear anything they would like to say now, but certainly if you want to put that in writing that would be fine as well.

Mr. Obed: In the spirit of reconciliation, ITK would be pleased to work with the Government of Canada on potential amendments. Certainly, it will take more than six weeks to do this, no doubt. Hearing the testimony from other First Nations

du Canada, sur un mécanisme de surveillance des obligations découlant des traités modernes visant à faire avancer les appels à la justice énoncés dans le rapport de l'Enquête nationale et de la mise en œuvre du plan d'action de la Déclaration des Nations unies.

Enfin, le projet de loi dans sa version actuelle entravera la capacité du conseil à exécuter efficacement le mandat qui lui sera confié. Le conseil n'aura qu'un accès limité aux renseignements dont disposera le gouvernement et ne pourra pas prendre des décisions éclairées. Cet organisme à but non lucratif n'est créé que pour tous les attendus et le préambule de ce projet de loi qui donnent l'impression d'inaugurer une nouvelle ère marquée par la reddition de comptes du gouvernement en matière de réconciliation. Cela ne correspond toutefois pas aux dispositions du projet de loi. Nous sommes très préoccupés par la place qu'occupera ce conseil dans le travail que nous menons avec le gouvernement, travail qui est fondé sur notre caractère distinct et nos droits. Ce travail a beaucoup évolué et a été stimulant pour les Inuits, surtout depuis 2015, en raison de ce que nous avons été en mesure d'accomplir.

Le sénateur Arnot : Je remercie tous les témoins de participer à cette étude. J'ai une question assez simple à vous poser, et vous pouvez répondre par écrit si vous le souhaitez.

Je pense que la grande majorité des Canadiens appuient l'idée de mettre sur pied un Conseil national de réconciliation en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones. Des représentants du gouvernement du Canada et d'organisations autochtones nationales siègeraient à ce comité mixte.

Dans une certaine mesure, deux options s'offrent à nous. D'une part, notre comité pourrait, à l'aide d'amendements, essayer de corriger les lacunes qui ont été cernées. D'autre part, nous pourrions ralentir le processus — sachant que le gouvernement du Canada souhaite que nous terminions l'étude d'ici la fin du mois de juin 2023, donc dans environ six petites semaines — pour voir si ce projet de loi peut être amélioré grâce à une collaboration et à une consultation accrues avec les groupes mentionnés dans l'appel à l'action 53 de la Commission de vérité et réconciliation, que le sénateur Tannas a évoqués. Nous pourrions accorder plus de temps à cette étude pour nous assurer que le projet de loi est adéquat avant qu'il ne devienne loi.

Voilà la question toute simple que je pose aux trois témoins d'aujourd'hui. Je suis prêt à entendre tout ce qu'ils voudront dire maintenant, mais des réponses écrites feraient également l'affaire.

M. Obed : Dans un esprit de réconciliation, l'Inuit Tapiriit Kanatami serait heureux de travailler avec le gouvernement du Canada sur des amendements qui pourraient être apportés au projet de loi. Il est certain qu'il faudra plus de six semaines pour

and Métis interests in relation to this bill, certainly ours are not the only concerns with this piece of legislation.

As we stated, we either want certainty in relation to the sustainability of our Inuit-specific reconciliation efforts with the Government of Canada or we would like to see this particular body have very clear functions that do not in any way confuse the rights-based relationships that Inuit have with the Crown.

The Chair: Would anyone else like to respond?

Ms. Achneepineskum: In response to the senator's question, we take the position that we would need more time to ensure that the process to consult with the many groups across these lands is done in a good way. We have many documents already in terms of previous consultations in the words of survivors across this country, so we would need time but we are always coming from that place of moving forward in a respectful way. *Meegwetch.*

Ms. Caron: I would echo that as well. I do think this will require a significant amount of time to ensure that it is done correctly. To pass legislation knowing there are flaws that could potentially be fixed in future processes is not a position that the Métis National Council would support.

We do support the original intent of this council. However, it was created within an absolute silo, without understanding what processes already exist to move the reconciliation agenda forward, again, in a distinctions-based process.

Consultation would need to happen to make sure it takes that into consideration. I don't think that could be done in six weeks.

The Chair: Thank you for that. I should add a point of clarification. It was mentioned that it would be done by the end of June, but that's not necessarily true. We don't know yet if it will be done by the end of June.

Senator LaBoucane-Benson: From the Government Representative Office in the Senate's perspective, that's not my information, namely that this will be done and Royal Assent by the end of June. This process has to take its time and has to be done in a thoughtful way. The Government Representative Office and, through us, the government understands that.

Senator Arnot: That may be my mistake. I was under the impression that the government wanted us to pass this legislation before the end of June. I take that back. I didn't understand that.

les rédiger. À la lumière des témoignages des Premières Nations et des Métis, il est évident que nous ne sommes pas les seuls à avoir des réserves à l'égard de ce projet de loi.

Comme nous l'avons dit, nous voulons avoir la certitude que nos efforts mèneront à une réconciliation pérenne entre les Inuits et le gouvernement du Canada. Nous aimerions que cet organisme reçoive un mandat très clair qui ne brouillera en aucune façon les relations fondées sur les droits que les Inuits entretiennent avec la Couronne.

Le président : Quelqu'un d'autre veut-il répondre?

Mme Achneepineskum : Pour répondre à la question du sénateur, nous sommes d'avis que nous aurions besoin de plus de temps pour nous assurer que le processus de consultation auprès des nombreux groupes sur ce territoire se déroule convenablement. Nous disposons déjà de bon nombre de documents relatifs aux consultations qui ont été menées auprès des survivants de tout le pays. Nous aurions donc besoin de temps. Nous partons toujours du principe qu'il faut aller de l'avant dans le respect. *Meegwetch.*

Mme Caron : Je me fais l'écho de cette remarque. Je pense que nous aurons besoin de beaucoup de temps pour veiller à ce que tout se passe correctement. Le Ralliement national des Métis n'est pas favorable à l'adoption d'un projet de loi qui présente des problèmes qui ne pourraient être réglés que plus tard.

Nous soutenons l'intention initiale de la création de ce conseil. Cependant, ce conseil a été constitué en vase clos, sans porter attention aux processus qui permettent déjà de faire avancer la réconciliation, processus qui, je le répète, sont fondés sur notre caractère distinct.

Il faudrait mener des consultations pour veiller à ce que ce caractère distinct soit pris en compte, et je ne pense pas que cela puisse se faire en six semaines.

Le président : Je vous remercie de vos réponses. J'aimerais ajouter une précision. Nous avons dit que l'étude du projet de loi serait achevée à la fin du mois de juin, mais ce n'est pas tout à fait le cas. Nous ne savons pas encore si nous aurons terminé d'ici la fin du mois de juin.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Au sein du bureau du représentant du gouvernement au Sénat, nous ne disons pas que nous aurons terminé à ce moment-là et que la sanction royale sera accordée d'ici la fin juin. Nous devons prendre notre temps et travailler de manière réfléchie. Le bureau du représentant du gouvernement et, par notre entremise, le gouvernement, le comprennent.

Le sénateur Arnot : Il s'agit peut-être d'une erreur de ma part. J'avais l'impression que le gouvernement voulait que nous adoptions ce projet de loi avant la fin du mois de juin. Je retire ce que j'ai dit. Je n'avais pas compris cela.

The Chair: Thank you, everyone.

Senator Hartling: Thank you for that clarification. I was feeling the same thing, and it was making me stressed. I'm not ready. There's so much to hear, plus we've heard not from all the groups. We have lots of groups across the country. We haven't heard from those in the East, but I appreciate what you're saying. This makes me think that, possibly, the government decided to design a dress. They sewed it together, but now it doesn't fit right so they have to rip it apart. Will we be able to do that and make this work?

I like some of the things you've all been saying about the recommendations. We need to be thoughtful and careful about what we do with this because it's going to affect people for a long time. What is the rush? How much time would we really need? Can you elaborate a bit about that, namely, your thoughts on some of the recommendations and the time we'd need?

Mr. Obed: Even the time between being told that the bill was ready to go and be introduced to the House until it was, we got the bill, I believe, two days before it was introduced in the House. We then were in committee two weeks later. As Inuit, we still have not been able to have a full discussion among rights holders and our board of directors and have a clear position on amendments to the legislation. We can do that. We can expedite those processes, but for Inuit, that's the path that ITK is going to be taking. Hopefully, we will then be in a position to provide very clear, Inuit-specific solutions to improve this legislation. The foundation of our concerns remains in a lot of the overarching conversations about what this thing actually is.

Ms. Caron: I think a lot of that could have been cleared up through simple conversation with our organizations — AFN, ITK and MNC. It's my understanding an interim board was working on the development of this legislation for a number of years now. Through that process, there was no formal process of them coming to our organizations, presenting to our boards and talking about the process of establishing this council, of writing this legislation and of the challenges that they might have encountered in doing this in collaboration with CIRNAC. I'm sure that the concerns we're raising may have also been raised by individuals on that interim board, but there was no process for us to have that discussion.

I believe that interim board is still in place and may have even had their term extended while this process continues. There are a lot of brilliant people sitting on that board. I know that Willie Littlechild is on there. For him to be able to come to us and explain the intent of this, how it can be done in a good way, for them to understand the processes that the Métis National Council have already established to be moving these pieces forward and

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice Hartling : Je vous remercie de cette précision. Je pensais la même chose et cela me stressait. Je ne suis pas prête. Il nous reste tellement de choses à entendre. Nous n'avons pas entendu tous les nombreux groupes de partout au pays, comme ceux de l'Est. Je comprends ce que vous dites. C'est un peu comme si le gouvernement avait décidé de coudre une robe, qu'elle ne faisait plus et qu'il devait maintenant la déchirer. Serons-nous capables de faire ce travail et de régler les problèmes?

Certaines des recommandations que vous avez formulées me plaisent. Nous devons faire preuve de prudence et travailler de façon réfléchie parce que ce projet de loi aura une incidence sur les gens pendant longtemps. Où est l'urgence? De combien de temps aurions-nous vraiment besoin? Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, à savoir ce que vous pensez de certaines des recommandations et du temps dont nous aurions besoin?

M. Obed : Nous avons reçu le projet de loi deux jours avant qu'il ne soit déposé en Chambre. Nous nous sommes retrouvés en comité deux semaines plus tard. Les détenteurs de droits inuits et les membres de notre conseil d'administration n'ont toujours pas été en mesure d'avoir une discussion approfondie pour adopter une position claire sur les amendements qui pourraient être proposés au projet de loi. Nous pouvons faire ce travail. Nous pouvons accélérer ce processus et c'est la voie que l'Inuit Tapiriit Kanatami va emprunter. Nous espérons que nous serons alors en mesure de proposer des solutions très claires et propres aux Inuits pour améliorer ce projet de loi. Bon nombre de nos préoccupations portent sur ce que propose réellement ce projet de loi.

Mme Caron : Je pense que beaucoup de problèmes auraient pu être réglés à l'aide d'une simple conversation avec les membres de nos organisations, soit l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis. J'ai cru comprendre qu'un conseil provisoire travaillait à l'élaboration de ce projet de loi depuis un certain nombre d'années. Pendant ce temps, aucune rencontre formelle n'a été organisée avec les représentants de nos organisations et de nos conseils d'administration pour discuter du processus d'élaboration de ce conseil, de la rédaction de ce projet de loi et des difficultés auxquelles ils ont fait face en travaillant avec RCAANC. Je suis persuadée que nos préoccupations ont également été soulevées par les membres de ce conseil provisoire, mais nous n'avons pas eu la possibilité d'en parler.

Je crois que ce conseil provisoire est toujours en place et que son mandat a peut-être même été prolongé alors que le processus se poursuit. Beaucoup de gens brillants y siègent. Je sais que Willie Littlechild en fait partie. S'il pouvait venir nous expliquer l'intention de ce projet de loi et comment il peut être rédigé judicieusement, s'il pouvait comprendre les processus que le Ralliement national des Métis a déjà mis sur pied pour faire

for us to be able to do this work in true collaboration and co-development would certainly fix a lot of the issues that we have with the bill as tabled right now.

Senator Hartling: Thank you.

Senator Tannas: If we're going to climb out of this issue, we have to go back and start at the beginning and have some frank conversations. The bill is meant to address three specific Calls to Action that were thoughtful, well written and took many years to develop.

My first question is: Do you have a fundamental disagreement with the Calls to Action 53 to 56 or has the scope of what you believe was envisioned in 53 to 56 somehow been widened or blurred in some way that is causing you difficulty? I'm hopeful that anybody that is going to kind of try to take the bull by the horns here and do a round consultation to get us on some kind of a track is going to have to ask that question. Do you have a problem with the words in Calls to Action 53 to 56? Is there something in there that causes you to say, "No. I don't agree with it, and we don't agree with it." If that's the case, we should probably stick our hands up and say so. That's my first question to the three distinguished leaders that we have here.

Ms. Caron: I can go first. It is important to recognize here those Calls to Action were developed 10 years ago. The Calls to Action were tabled in 2015, which was eight years ago. In those eight years, we've made a significant amount of progress as the Métis Nation in Canada working with the Liberal government. Progress has been made towards having our rights recognized and implemented; having established processes where we work bilaterally with the federal government; and opportunities to truly co-develop legislation moving forward.

It's not that I disagree with the Calls to Action and the wording in there, but I think it's important to recognize that when these were tabled, those processes didn't exist. At that time, it was truly important to establish an accountability mechanism for government because reconciliation was not a priority then. However, it is right now. We have made significant progress in those years. It's important to see how far we've come since the TRC's Calls to Action were tabled and to take that progress into consideration when implementing these. It's important to see this as a living document and not only to understand how far we've come, but also to take that into consideration when we are implementing these Calls to Action.

Ms. Achneepineskum: We must remember that in terms of the TRC's process, the commissioners travelled across our territories and our homelands and heard from many survivors

avancer la réconciliation et si nous pouvions accomplir ce travail dans le cadre d'une véritable collaboration et d'une véritable élaboration conjointe, nous pourrions certainement résoudre beaucoup des problèmes que nous pose le projet de loi dans sa version actuelle.

La sénatrice Hartling : Je vous remercie.

Le sénateur Tannas : Si nous voulons régler ce problème, nous devons revenir en arrière, commencer par le début et avoir des conversations franches. Le projet de loi vise à répondre à trois appels à l'action précis qui ont été mûrement réfléchis, bien rédigés et dont l'élaboration a pris de nombreuses années.

Je vais vous poser ma première question. Êtes-vous totalement en désaccord avec les appels à l'action 53 à 56? Croyez-vous que la portée de ce qui, selon vous, était envisagé dans les appels à l'action 53 à 56 a été élargie ou atténuée d'une manière ou d'une autre, et est-ce que cela vous gêne? J'espère que toute personne qui s'engagera à prendre le taureau par les cornes mènera des consultations pour nous mettre sur la bonne voie et posera ces questions. Les mots employés dans les appels à l'action 53 à 56 vous gênent-ils? Y a-t-il là quelque chose qui vous fait dire : « Non, je ne suis pas d'accord avec cela, et nous ne sommes pas d'accord avec cela. » Si c'est le cas, nous devrions probablement lever la main et le dire. Il s'agit de la première question que je pose aux trois éminents représentants que nous accueillons aujourd'hui.

Mme Caron : Je peux commencer. Il est important de reconnaître que ces appels à l'action ont été élaborés il y a 10 ans. Ils ont été déposés en 2015, c'est-à-dire il y a huit ans. Au cours de ces huit années, nous avons réalisé des progrès considérables en tant que nation métisse du Canada, en collaboration avec le gouvernement libéral. Des progrès ont été accomplis pour que nos droits soient reconnus et mis en œuvre, pour que nous ayons des processus bien établis où nous travaillons de façon bilatérale avec le gouvernement fédéral, et pour que nous ayons de réelles occasions de développer conjointement des projets de loi à l'avenir.

Je ne suis pas en désaccord avec les appels à l'action et leur formulation, mais je pense qu'il est important de reconnaître que lorsque ces appels à l'action ont été déposés, ces processus n'existaient pas. À l'époque, il était important d'établir un mécanisme de reddition de comptes pour le gouvernement, car la réconciliation n'était pas une priorité. Or, elle l'est aujourd'hui. Nous avons réalisé des progrès considérables au cours des dernières années. Il est important de voir le chemin parcouru depuis la présentation des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, mais il faut aussi tenir compte des progrès réalisés lors de la mise en œuvre des appels à l'action. Ce document est en constante évolution.

Mme Achneepineskum : N'oublions pas que dans le cadre de la Commission de vérité et réconciliation, les commissaires se sont rendus dans nos territoires. Ils ont écouté de nombreux

and many others that were affected by the Indian residential institutions. We trusted the commissioners to gather this information to put the recommendations together. Each and every one of us respect the recommendations that have been submitted. We must do our part to implement them and to do it in the most respectful way that we're expected to do. As leaders, we have a responsibility to do that and to work in collaboration with the government and not to forget where those voices came from. *Meegwetch.*

The Chair: Mr. Obed, would you like a quick response?

Mr. Obed: I look back at Inuit Tapiriit Kanatami resolutions from 2013 and I think it was a very different time. I wouldn't go about instituting or implementing a resolution from either 12 years ago or 13 years ago without first checking back in to think, "Is this still relevant? Are we still on the same path?"

Certainly, the fundamental underpinning of this is the Indian Residential Schools Settlement Agreement. The Métis were not part of that agreement, nor were all Inuit regions. A lot of this foundation is also not universal, so trying to create the implementation of specific Calls to Action is very messy when you think of those considerations as well.

ITK has passed a resolution in support of the implementation of the Calls to Action. We are generally in agreement with all Calls to Action, but when it comes to specific implementation, just like with the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls' Calls for Justice and with many other reports in the past, we take the spirit and foundation of those reports and apply them to the current time that we're living in.

Senator LaBoucane-Benson: Senator Hartling asked my question, but my question to President Obed is this: I know you had meetings with the Prime Minister and the minister this weekend and that you were doing Inuit-Crown Partnership Committee work. Is the process of working with your land claims folks, as well as the government, to get to those amendments that you need to see clearer for you now? As a committee, we'd be interested in seeing the amendments that the national Indigenous organizations generate before we start proposing amendments.

Mr. Obed: We didn't talk at all about Bill C-29 within our Inuit-Crown Partnership Committee meeting in Nunatsiavut last Friday. I'm still quite pleased that it's the first time that a sitting Prime Minister has ever been to Nunatsiavut, and we went there to do business between Inuit leadership and the Crown. That type of work is unprecedented in this country. It has never before happened for Inuit. We're very proud of the work we've been able to do, even though there's so much more to get to.

survivants et de nombreuses autres personnes affectées par les pensionnats. Nous faisons confiance aux commissaires. Nous savions qu'ils allaient réunir les informations dont ils avaient besoin pour formuler leurs recommandations. Chacun d'entre nous respecte les recommandations qui ont été présentées. Il nous incombe de participer à leur mise en œuvre de la façon la plus respectueuse possible. Comme dirigeants, nous avons la responsabilité de travailler en collaboration avec le gouvernement et de ne pas oublier d'où viennent ces voix. *Meegwetch.*

Le président : Monsieur Obed, voulez-vous fournir une réponse brièvement?

M. Obed : Lorsque je songe aux résolutions de 2013 formulées par l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK, je me rends compte que c'était une tout autre époque. Je n'instaurerais pas de résolutions formulées il y a 12 ou 13 ans sans vérifier si elles sont toujours pertinentes et que nous allons toujours dans la même direction.

Évidemment, les résolutions reposent sur la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Les Métis n'ont pas signé cette convention, et les communautés inuites non plus. Comme ses fondements ne sont pas vraiment universels, la mise en œuvre d'appels à l'action en particulier pourrait s'avérer très chaotique.

L'ITK a adopté une résolution sur la mise en œuvre des appels à l'action. Nous sommes en règle générale d'accord avec leur contenu, mais lorsque vient le temps de les concrétiser, par exemple dans le cas des appels à la justice formulés dans l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et de plusieurs autres rapports dans le passé, nous adaptons l'esprit et les fondements des rapports à l'époque actuelle.

La sénatrice LaBoucane-Benson : La sénatrice Hartling a posé ma question. Je vais poser une question à M. Obed. Monsieur Obed, vous avez rencontré le premier ministre et le ministre ce week-end dans le cadre des travaux du Comité du partenariat entre les Inuits et la Couronne. Vu le travail accompli avec vos groupes des revendications territoriales et avec le gouvernement, les amendements que vous voudriez apporter sont-ils plus clairs? Avant de proposer quoi que ce soit, le comité aimerait voir les amendements que les organismes autochtones nationaux ont proposés.

M. Obed : Nous n'avons pas parlé du tout du projet de loi C-29 lors de la réunion du Comité du partenariat entre les Inuits et la Couronne à Nunatsiavut vendredi dernier. Je suis tout de même ravi qu'un premier ministre soit allé pour la première fois à Nunatsiavut, où des discussions ont eu lieu entre les dirigeants inuits et la Couronne. Ce type de travail avec les Inuits est sans précédent au Canada. Nous sommes très fiers de ce que nous avons accompli, même si ce n'est qu'une fraction du travail que nous devons encore abattre.

A clear example that I want to give about the type of reconciliation work that we're undertaking is within the creation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, action plan — the implementation of the legislation — Inuit have co-developed an Inuit-specific section of that particular legislation, which hopefully will be released in the next three weeks. A number of those action items link back to the Inuit-Crown Partnership Committee process. We are embedding a rights-based and distinctions-based approach to the implementation of UNDRIP.

We're doing that through a process that we have created together with the Government of Canada, which is a very different way than the call and response that the government has often been engaged with, of being the sole party that interprets and implements Indigenous peoples' rights for Indigenous peoples. We have to move away from that model, and we are doing so in Inuit-Crown Partnership Committee. That is why we're so protective of that in the face of a bill like Bill C-29.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you very much.

[Translation]

Senator Audette: I will speak in French. These are legal terms, so my "Frenglish" isn't perfect yet.

A big thank you to the three leaders. Thank you very much to the chiefs and presidents. You understand that in what we call Canada, geopolitically, we have grassroots organizations, political organizations, and first- and second-line organizations.

What's important about this meeting with you here today, is what you can leave us as a legacy. Your relationship with the federal government could change, knowing that it will be different from one prime minister to the next, for the next seven generations, that's for sure.

How can we improve this bill? I'm anxious or really looking forward to seeing the wording or the words you want us to debate, to including them in our recommendations so that they become formal amendments and to sending them to the House of Commons.

For the Assembly of Manitoba Chiefs, for the Métis and for the Inuit, for me, this is fundamental. Can we also see in the texts you'll be proposing as suggested amendments, how important it is for the federal government to maintain consultations with you and not just with this new council? That's a danger.

Un exemple clair du type de travail effectué par les Inuits dans le cadre de la réconciliation est la mise au point de dispositions portant expressément sur les Inuits dans le cadre de la création du plan d'action visant à mettre en œuvre la loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous espérons que ces dispositions seront publiées au cours des trois prochaines semaines. Plusieurs des mesures en question sont liées au processus du Comité du partenariat entre les Inuits et la Couronne. Nous appliquons une philosophie fondée sur les droits et sur les distinctions à la mise en œuvre de la déclaration.

Nous effectuons ce travail selon un processus établi de concert avec le gouvernement du Canada. Ce processus se situe aux antipodes de l'approche préconisée habituellement par le gouvernement qui est de s'ériger en seul interprète et seul responsable de la mise en œuvre des droits des peuples autochtones pour les peuples autochtones. Nous essayons de nous éloigner de ce modèle, et c'est ce que nous faisons au Comité du partenariat entre les Inuits et la Couronne. Voilà pourquoi nous tenons tant à imprimer cette philosophie dans le projet de loi C-29.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci beaucoup.

[Français]

La sénatrice Audette : Je vais parler en français. Ce sont des termes juridiques, alors mon « franglais » n'est pas parfait encore.

Aux trois leaders, un gros merci; aux chefs et aux présidents, merci beaucoup. Vous comprenez que dans ce qu'on appelle le Canada, dans l'aspect géopolitique, on a des organisations de la base, des organisations politiques et des organisations de première et de deuxième ligne.

Toutefois l'important de cette rencontre avec vous ici, aujourd'hui, est ce que vous pouvez nous laisser comme héritage. Votre relation avec le gouvernement fédéral peut changer, sachant que ce sera différent d'un premier ministre à l'autre, pour les sept prochaines générations, c'est sûr.

Comment peut-on améliorer ce projet de loi? Je suis anxieuse ou j'ai vraiment hâte de voir les libellés ou les mots dont vous voulez qu'on puisse débattre, de les inscrire dans nos recommandations pour qu'ils deviennent des amendements officiels et de les envoyer à la Chambre des communes.

Pour l'Assemblée des chefs du Manitoba, pour les Métis et pour les Inuits, pour moi, c'est fondamental. Est-ce qu'on peut voir aussi, dans les textes que vous nous proposerez comme suggestions d'amendements, l'importance pour le gouvernement fédéral de maintenir les consultations avec vous et non pas juste avec ce nouveau conseil? Cela, c'est un danger.

In closing, because you have responsibility for reconciliation for your peoples, are you comfortable with the idea of this council having an accountability responsibility to you, once or twice a year? It's about meeting with your elected officials and leaders to say, "Here's what we've done." So the elected official, the board of directors, has a formal relationship with you, but the consultation must be done with our guardians of rights, who are our three organizations here.

Thank you.

[English]

Ms. Achneepineskum: *Meegwetch*, Senator Audette. As always, much honour to you. Thank you for your question.

As a representative of the Assembly of First Nations, it is very important that we communicate with the communities and citizens that we are accountable to. We would have to ensure that there is a process to do that and that this particular committee would also be accountable to the people they are speaking about. We would have to ensure that there is a process to communicate, engage and present. That is very important. We need to ensure that that is part of the process.

As for the other comments you made, senator, I don't have all the answers right now. I have taken note of these comments and we will respond in writing. *Meegwetch*.

Senator Audette: Thank you.

Mr. Obed: *Nakurmiik*. Thank you for the question, Senator Audette.

There are fundamental changes that are out of scope that we would have loved to see in this particular piece of legislation, especially if we're holding government to account. The first thing that comes to mind is the Indigenous human rights tribunal, an idea that was in the Calls for Justice — one that ITK has been pushing for since 2017, and one that in the United Nations declaration action plan we still hope to have traction to work further on. Also, galvanizing and solidifying the Inuit-Crown Partnership Committee within this legislation in a distinctions-based way would be very helpful. We recognize that those are unlikely to be seen as positive amendments.

In that regard, what is this council going to do? It's going to go into the country and attempt to work on reconciliation, to provide space and opportunity for reconciliation to come into being between Indigenous and non-Indigenous peoples. We still need institutions that create spaces and can then talk to Canadians about the work and progress that we have made towards reconciliation. But the moment you put the lens of government accountability into a not-for-profit society that has

Pour terminer, parce que vous avez la responsabilité de réconciliation pour vos peuples, êtes-vous à l'aise avec l'idée que ce conseil ait une responsabilité de reddition de compte à votre égard, une à deux fois par année? Il s'agit de rencontrer vos élus et vos leaders pour dire : « Voici ce qu'on a fait. » Donc l'élu, le conseil d'administration a une relation officielle avec vous, mais la consultation doit se faire auprès de nos gardiens des droits, qui sont nos trois organisations ici présentes.

Merci.

[Traduction]

Mme Achneepineskum : *Meegwetch*, sénatrice Audette. Comme toujours, c'est un grand honneur d'échanger avec vous. Merci de votre question.

Comme représentants de l'Assemblée des Premières Nations, nous devons communiquer avec les communautés et les citoyens à qui nous rendons des comptes. Nous devons nous assurer qu'un processus est en place à cette fin et que le conseil en question rend des comptes aux personnes qui constituent sa raison d'être. Il doit y avoir un processus permettant de communiquer, de participer et de nous faire entendre. C'est très important. Ces éléments doivent tous faire partie du processus.

Je ne suis pas en mesure de fournir des réponses aux autres commentaires que vous avez formulés. Je les ai pris en note et j'y répondrai par écrit. *Meegwetch*.

La sénatrice Audette : Merci.

M. Obed : *Nakurmiik*. Merci pour la question, sénatrice Audette.

Nous aurions aimé voir des changements fondamentaux qui dépassent la portée du projet de loi, surtout dans une optique de responsabilité gouvernementale. La première chose qui me vient à l'esprit est le Tribunal des droits de la personne pour les peuples autochtones, dont la mise sur pied figurait dans les appels à la justice. L'ITK le réclame depuis 2017, et nous espérons continuer à promouvoir ce projet en prenant pour levier le plan d'action de la déclaration des Nations unies. Ce serait formidable également si le projet de loi pouvait galvaniser et renforcer le Comité du partenariat entre les Inuits et la Couronne selon l'approche fondée sur les distinctions. Nous devinons toutefois que ces amendements ne seront probablement pas bien reçus.

Que fera le conseil à cet égard? Il va sillonner le pays et tenter de travailler en faveur de la réconciliation en fournissant des lieux et des occasions de réconciliation entre les Autochtones et les non-Autochtones. Il nous faut des institutions qui mettent en place ces espaces et qui rendent compte aux Canadiens du travail et des progrès accomplis pour la réconciliation. Par contre, en accolant le concept de responsabilité gouvernementale à un organisme sans but lucratif qui n'a pas la capacité de prendre

no ability to undertake those responsibilities in a real way, then we get into the space that we are now in.

I look at the debate around who is on the council, the organizations that have been identified and who has not been identified. This country has a long way to go. This government is at the starting blocks in terms of formally recognizing rights-holding Inuit institutions and delineating those from advocacy organizations and from other groups — national, regional or community — that work on Indigenous peoples' issues or concerns but that are fundamentally different than the government's.

This country has not yet evolved to the point where governments can respect rights-holding institutions and delineate between a rights-holding institution and an advocacy body. This is really going to be in your face in this committee until this legislation evolves to the point where it can maturely address that issue.

The Chair: Thank you, President Obed. President Caron, if you have anything to add, I would ask you to provide it in writing. We have a hard stop at 11 o'clock.

Ms. Caron: Sure. I absolutely agree with President Obed and everything he just said.

The Chair: Thank you for that.

Senator Coyle: Thank you to all our witnesses today. This is such an important conversation and a turning point, I believe, for our committee and for where this process has to go.

Right now, this legislation is with us. It passed the House — here it is. We're in an unusual position here, and you have very rightly, honestly and intelligently pointed out to us that we are now with something that you fear — and you've expressed your fears and concerns — could undermine the intent. We're always looking for unintended consequences. That's a job of a Senate committee, and the Senate as a body. The last thing we would want to see happen is for it to undermine Inuit reconciliation, undermine the relationship with the Métis Nation that we've just heard about and certainly the concerns that were expressed by Deputy Grand Chief Achneepineskum. This is a serious point, and I don't want us to have this be the only time we hear from you because it's usually what we do. We hear from you. We have your recommendations and amend the legislation, but we're not anywhere near that point by the sound of it. Maybe we're not that far from it either, if there's an appropriate stage in between.

concrètement ces responsabilités, nous restons dans l'espace où nous nous trouvons actuellement.

Parlons maintenant du débat sur la composition du conseil et des organismes qui ont été retenus ou non. Il y a beaucoup de travail à faire au Canada. Le gouvernement est à peine en mesure de reconnaître officiellement les institutions titulaires des droits des Inuits et de les distinguer des organismes de défense des intérêts et d'autres groupes — au niveau national, régional ou communautaire — qui se penchent sur les problèmes ou les préoccupations des peuples autochtones, mais qui sont fondamentalement différents des organismes gouvernementaux.

Le Canada n'a pas évolué au point où les gouvernements respectent les institutions titulaires des droits et font la distinction entre ces dernières et les organismes de défense des intérêts. Le comité sera aux prises avec cette question tant que le projet de loi ne renfermera pas de dispositions qui permettront de résoudre avec sagesse ces difficultés.

Le président : Merci, monsieur Obed. Madame Caron, si vous avez quelque chose à ajouter, je vous demanderais de le faire par écrit. Nous devons mettre fin à la réunion à 11 heures.

Mme Caron : Certainement. Je suis tout à fait d'accord avec M. Obed et avec tout ce qu'il vient de dire.

Le président : Merci de votre réponse.

La sénatrice Coyle : Merci à tous les témoins. Cette conversation est d'une importance cruciale. Le comité en est à un tournant, et le processus aussi.

Aujourd'hui, nous sommes saisis du projet de loi. Il a été adopté par la Chambre, et le voilà entre nos mains. Nous nous trouvons dans une situation inusitée, et vous avez à juste titre, honnêtement et intelligemment, souligné que le texte que nous étudions, selon ce que nous en ferons — vous avez exprimé vos craintes et vos préoccupations à cet égard —, pourrait en fait saper l'intention dans laquelle il a été déposé. Nous sommes toujours à l'affût des conséquences non voulues des projets de loi. C'est le travail des comités sénatoriaux et du Sénat comme institution. La dernière chose que nous souhaiterions, c'est de voir cette mesure miner le processus de réconciliation avec les Inuits, les relations avec les Métis dont nous venons de parler et les préoccupations que la grande cheffe adjointe Achneepineskum a exprimées. Cette question mérite d'être soulevée, et je ne veux pas que votre témoignage s'arrête là conformément à ce que nous ferions d'habitude. Nous vous avons entendu. Nous avons reçu vos recommandations et nous avons des amendements, mais nous sommes encore très loin du but selon ce que j'ai cru comprendre, quoique nous n'en serions peut-être pas si loin si nous trouvions une solution mitoyenne acceptable.

What I want to ask you about is what that appropriate stage in between is. We've heard the possible suggestions that the interim board do more work in reaching out to your bodies and others across the country. What do you see the next stage being between where we are today and where we would all like to get to in terms of getting this body up and running, that is trusted and that is functioning well for your organization and for all Canadians? Because this is for all Canadians.

Mr. Obed: This is only the third time in this country's history that Inuit Tapiriit Kanatami has been named within federal legislation, and it's quite an irony that we are here with the positions that we've put forward to you today.

In 2018, the interim board did have a recommendation that the legislation be co-developed with national Indigenous organizations. That has not happened. We're dealing with the aftermath of advice that was not taken, and also exuberance when there should have been, by any calculation, a concern.

This country still does not understand reconciliation in relation to rights and so this legislation preys on that ignorance. Therefore, it's not surprising to me that it would unanimously pass in the House of Commons because who is going to be against reconciliation? What Canadian is going to stand up and say no? And then how many Canadians can understand why we're saying no?

Yes, time is essential, but there also has to be some way that our concerns can be formally considered by government because all we have is your processes. What I'd like to say is let's go back and work with the government through the House to amend this legislation and bring it forward when it's ready, but I know your systems and I know that it is ridiculous to suggest. I'm just as flummoxed about this as you.

The Chair: Thank you for that, President Obed. We'll have to move on. I'll remind witnesses that if you want to provide an answer in writing, you should certainly feel free to do so.

Senator McCallum: Thank you for your presentations. The Calls to Action come from stories of former students of residential school, of which I am one, and 92% of whom were First Nations. I'm asking this question to the Métis Nation. Because it was from former students, how are your specific agenda items or your needs involved in the Truth and Reconciliation Calls to Action? That's my first question.

The other question is that everyone — even from the first panel — has talked about a distinctions-based approach and that this pan-Canadian model will not work because each of the groups, the Métis, the Inuit and the First Nations, have their own histories. They have their own stories, and we haven't heard the

Je voulais justement vous demander quelle serait cette solution mitoyenne. On a parlé d'efforts accrus de la part du conseil d'administration provisoire pour rejoindre vos organismes membres et d'autres organismes au pays. Selon vous, quel stade relierait la situation actuelle et la mise en place d'un conseil fiable et efficace pour votre organisme et pour tous les Canadiens? Évidemment, le conseil est là pour tous les Canadiens.

M. Obed : C'est seulement la troisième fois dans l'histoire du pays que l'Inuit Tapiriit Kanatami est mentionné dans une loi fédérale. C'est assez ironique étant donné les points de vue que je vous ai présentés aujourd'hui.

En 2018, le conseil provisoire avait recommandé que le projet de loi soit élaboré en collaboration avec les organismes autochtones nationaux. Aucune suite n'a été donnée. Nous vivons en ce moment avec les conséquences de ce mode opératoire et des mesures exubérantes qui ont été prises au mépris des préoccupations soulevées.

Le Canada ne comprend pas encore que la notion de réconciliation est intriquée avec les droits. Le projet de loi table sur cette ignorance. Pas étonnant alors que cette mesure ait été adoptée unanimement à la Chambre des communes. En effet, qui peut être contre la réconciliation? Combien de Canadiens se lèveraient et s'opposeraient au projet de loi? Combien de Canadiens peuvent comprendre pourquoi nous nous y opposons?

Oui. Le temps est essentiel, mais il doit exister un moyen de faire valider nos préoccupations par le gouvernement en suivant vos processus, car c'est un passage obligé. Je recommanderais de revenir en arrière et de travailler avec le gouvernement à la Chambre des communes pour modifier le projet de loi et le renvoyer au comité lorsqu'il sera prêt. Toutefois, connaissant votre système, je suis bien conscient que cette idée est ridicule. En fait, je suis aussi désespéré que vous.

Le président : Merci de votre réponse, monsieur Obed. Nous devons passer à la prochaine question. Je rappelle aux témoins qui souhaiteraient fournir une réponse par écrit de ne pas hésiter à le faire.

La sénatrice McCallum : Merci de vos exposés. Les appels à l'action proviennent d'histoires d'anciens élèves des pensionnats, dont je fais partie et dont 92 % étaient des membres des Premières Nations. Je pose la question à la nation métisse. Concernant ces anciens élèves, comment votre programme et vos besoins s'inscrivent-ils dans les appels à l'action émanant de la Commission de vérité et réconciliation? Voilà ma première question.

Ensuite, tout le monde — même le premier groupe de témoins — a parlé de l'approche fondée sur les distinctions en faisant valoir que le modèle pancanadien ne fonctionnerait pas parce que chaque groupe — les Métis, les Inuits et les Premières Nations — a sa propre histoire. Or, nous n'avons pas encore

stories of the Métis Nation or the Sixties Scoop yet. They have very unique needs themselves and unique solutions that need to be arrived at. What are your recommendations for that, and what are the goals of reconciliation? I think it's different for each group. As each of the three are going towards their own self-determination and their own Indigenous sovereignty, we're all over the place and this bill is here.

The one thing that does unite us is under Call to Action 46:

Full adoption and implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples as the framework for reconciliation.

But that's still an action plan; it's still in its skeletal form. Can we get some comments, could we get some resolution? Because these three have been so mixed up. We need to look at each separately. I don't know if you agree with that or not. Could you comment?

Ms. Caron: Thank you senator. Quite frankly, as you said, the Truth and Reconciliation Commission doesn't reflect the lived realities, experiences and perspectives of the Métis Nation. Métis people were not a part of the Indian Residential Schools Settlement Agreement, or not a majority of Métis residential school survivors, I would say. Some slipped through the cracks and made it into that settlement agreement, but a large majority did not. Because of that, the foundation does not reflect the ongoing needs of the Métis Nation.

Our survivors are still fighting for recognition, and I'd love the opportunity one day to come in and talk to you about Île-à-la-Crosse and the ongoing injustice that those survivors, almost seven generations of Métis people, continue to face as they've not been recognized as residential school survivors.

I'll provide more to you in writing, however, with respect to the Truth and Reconciliation Commission's Calls to Action, we are in support of the broad intent of all of that to move the reconciliation agenda forward. However, it's so important to move this forward in a distinctions-based way so that our stories and our priorities do not get lost as we continue to move forward. As you said, it's important to recognize the self-determination of each of our nations, and the council, as proposed right now, absolutely does not respect that.

The Chair: Unfortunately, we have a hard stop, due to interpretation, at 11 o'clock. I remind our witnesses that they can provide further information in terms of a written submission if they would like to do that. The time for this panel is now

entendu les histoires de la nation métisse et de la rafle des années 1960. Les membres de ce groupe ont des besoins uniques qui nécessitent des solutions uniques. Quelles sont vos recommandations à cet égard, et quels sont les objectifs de réconciliation? Je pense que cela varie d'un groupe à l'autre. Chacun des trois groupes emprunte sa propre voie vers l'autodétermination et vers sa souveraineté en tant que peuple autochtone. Il y a ces éléments disparates et il y a le projet de loi.

La chose qui nous unit est l'appel à l'action 46 :

la pleine adoption et la mise en œuvre complète de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans le cadre de la réconciliation.

Toutefois, cet énoncé relève encore du plan d'action. C'est seulement un squelette. Pourriez-vous formuler des commentaires ou des résolutions? Il règne encore un certain magma entre les trois groupes. Nous devons les examiner séparément. Qu'en pensez-vous?

Mme Caron : Merci, sénatrice. Comme vous l'avez dit, la Commission de vérité et réconciliation ne tient pas compte des réalités vécues, des expériences et des perspectives de la nation métisse. Les Métis ne sont pas signataires de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, en tout cas pas la majorité des survivants métis des pensionnats. Certains ont glissé entre les mailles du filet et ont profité de la convention de règlement, mais pas la vaste majorité. La fondation ne reflète donc pas les besoins persistants de la nation métisse.

Nos survivants luttent toujours pour la reconnaissance, et j'aimerais avoir l'occasion un jour de venir vous parler de l'Île-à-la-Crosse et des injustices que subissent encore ces Métis, qui après presque sept générations ne sont toujours pas reconnus comme survivants des pensionnats.

Je vais vous fournir davantage d'informations par écrit, mais nous soutenons l'intention générale des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation qui est de faire progresser le programme de la réconciliation. Cela dit, il est primordial que ce programme tienne compte des distinctions pour que les histoires et les priorités de la nation métisse ne se perdent pas en cours de route. Comme vous l'avez dit, il est important de reconnaître l'autodétermination de chacune des nations, principe que ne respecte absolument pas le conseil proposé.

Le président : Malheureusement, en raison des services d'interprétation, nous devons nous arrêter à 11 heures. Je rappelle aux témoins qu'ils peuvent fournir des informations supplémentaires par écrit s'ils le souhaitent. Le temps de ce

complete. Again, I want to thank our witnesses for joining us today and giving us some powerful testimony.

(The committee adjourned.)

groupe de témoins est écouté. Je voudrais remercier encore une fois les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui et de leurs témoignages marquants.

(La séance est levée.)
